

Notaires 32/46/47



Février 2017 n° 31

Magazine immobilier et juridique pour le notaire

**MARIAGE :
3 RAISONS
DE DIRE "OUI"**

**RÉSIDENCE SECONDAIRE :
SI VOUS ACHETIEZ
À PLUSIEURS !**



Laurent Ournac

**"Le notaire, un homme
pédagogue et objectif"**



SÉLECTION D'ANNONCES IMMOBILIÈRES DE NOTAIRES



p. 26



p. 28

Retrouvez l'intégralité
des annonces immobilières sur

immonot.com

80 000 biens à vendre

Les partenaires de la maison aménagée

Carreaux, plancher, peinture, papier peint, cuisine, lit, chambre, canapé baie vitrée, table, luminaires, tapis, dressing. Cet espace cosy de 80m² propose une multitude de solutions. Retrouvez nos partenaires sur leur stand, ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et partager tout leur savoir-faire. Associer les couleurs, déterminer les volumes, les matières ...

Nos partenaires ont tout particulièrement travaillé la décoration et les nouvelles tendances de cette année « slow déco ». Agencée par notre décoratrice en chef Maryline SCHWOERER d'Intérieur Zinc, la maison aménagée est résolument déco et nous l'espérons, source d'inspirations.

Entrée gratuite

A télécharger sur notre site

*Retour aux sources, à la nature...
Simplicité, fonctionnalité, le
design épuré mis à des meubles
chins,
bonne made...*

*Scandinave
Slow déco
Naturel
Authentique Minimaliste Vintage*

Un art de vivre...

KINFOLK

*Matières naturelles, le
coton, laine, Blanc
Grège, gris, vert, noir...
touches de couleurs vives sur accessoires.
Bois clair, joué de murs carreaux de
ciment, pierre naturelle, rotin...*



IN EX T00

CREATION
G. Schuler
In the heart of the heart



DRESSING ROOM

**NUANCES
UNIKALO**



Nouvelle recette pour votre magazine

Magazine des Notaires
by **immonot.com** 



www.magazine-des-notaires.com
Régalez-vous !



● Édito ●

Le divorce amiable sans juge : Une fausse bonne idée ?



Les débuts d'année sont toujours propices au bilan et aux perspectives. Mais la grande nouveauté de ce début d'année est sans conteste le divorce par consentement mutuel, tel qu'il a été revisité par notre législateur. Réalisé par le simple dépôt au rang des minutes du notaire d'un accord signé par les époux et leurs avocats, il se passe désormais de toute intervention du Juge. Cette

réforme a été présentée comme faite en faveur des époux qui sont d'accord sur les modalités de leur divorce, afin d'accélérer la procédure et d'être d'un moindre coût pour eux.

Sera-ce moins coûteux pour autant ? Pour le budget du ministère de la Justice certainement ; pour les justiciables, on peut sincèrement en douter. Alors que, précédemment, les époux pouvaient prendre un avocat commun ; désormais, il leur faudra avoir recours chacun à son propre avocat, d'où un coût supplémentaire non négligeable.

Reste également entier le problème de la pérennité des accords entre les époux divorcés. Autant l'homologation judiciaire, insusceptible de recours, gravait les accords des époux dans le marbre, autant la nouvelle convention définitive, même authentifiée par le notaire, restera ultérieurement contestable en justice, comme l'est tout contrat. Au cas où la liquidation serait reconnue ultérieurement insincère ou inexacte, en raison de l'indivisibilité existant entre le prononcé du divorce et la convention, c'est le divorce lui-même qui pourrait être remis en cause, avec les conséquences que l'on imagine !

Et l'intérêt de l'enfant mineur a été largement sacrifié. Le juge ne contrôlera plus la conformité du divorce aux intérêts de l'enfant. Il est seulement prévu qu'il aura le droit d'être entendu par le juge... s'il le demande ! Certes, la procédure est allégée et le divorce sera plus rapide, mais la contrepartie en sera un coût majoré et une insécurité juridique qui n'existait pas lorsque la convention définitive était homologuée par le juge. Ainsi vont ces réformes mal abouties qui, masquées sous l'apparence de dispositions établies en faveur des citoyens, n'ont en réalité qu'une seule motivation : réaliser à tout prix des économies budgétaires. Ce, alors que les moyens financiers et humains font toujours cruellement défaut à nos tribunaux.

Me Philippe MERCADIER

Président de la Chambre interdépartementale
des notaires du Gers, du Lot et du Lot-et-Garonne

notariat services

groupe

Société editrice : NOTARIAT SERVICES

Tél. 05 55 73 80 00 - Fax 05 55 73 30 64

Siège social : 13 rue Bois Vert - 19230 POMPADOUR
SA au capital de 143 448 €

Directeur de la publication

François-Xavier DUNY

Rédacteur en chef

Christophe RAFFAILLAC

Rédaction

V. AYALA - N. DUNY - M-C MÉNOIRE - S. SWIKLINSKI

Graphisme

S. ADENIS - C. DUCONGET - J. NEAU - S. ZILLI

Maquette

A. BOUCHAUD - C. BRAUGE

Publicité

Bertrand PEDEFLOUS - bpedeflous@immonot.com

Tél. 05 55 73 80 36

Petites annonces

Élodie JEANNEAU - ejeanneau@immonot.com

Tél. 06 86 42 16 04 - Fax 05 55 73 36 43

Diffusion

Sylvie GOLFIER - Tél. 05 55 73 80 01

Iconographie

Fotolia (sauf mention autre)

Impression

CENTRE IMPRESSION - 87220 FEYTIAT

Distribution

DPD - NOTARIAT SERVICES

Sauf indication contraire, les honoraires de négociation sont compris dans les prix indiqués. En aucun cas, les prix indiqués dans les annonces et les surfaces ne valent pollicitation. Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif. ÉcoFolio : Notariat Services encourage le recyclage des papiers. En triant vos déchets, vous participez à la préservation de l'environnement. www.ecofolio.fr Ne pas jeter sur la voie publique.

Ce magazine et le site immonot.com sont certifiés qualité ISO 9001 par l'AFAQ pour vous donner satisfaction.



P.18



P.12



P.10



● Sommaire ●

FLASH INFO P.5

ENQUÊTE

À quoi ressemble le logement idéal ? P.7

VOS DROITS P.8

ÉVÉNEMENT P.9

INTERVIEW

Laurent Ournac : "le notaire,
un homme pédagogue et objectif" P.10

DOSSIER

Mariage : trois raisons de dire "oui" P.12

MON NOTAIRE M'A DIT P.15

PATRIMOINE P.17

VOTRE JEU

Quizz placements :
apprenez à placer vos pions P.18

BON PLAN P.21

● Annonces immobilières ●

Lot-et-Garonne P.24

Lot P.26

Gers P.27

LES ANNONCES IMMOBILIÈRES DE NOTAIRES PARTOUT À TOUT MOMENT

notariat services
groupe



Le web
Toute l'offre
immobilière
des notaires



Le mobile
Applications
iPhone et Android



La tablette
Application
iPad



Les réseaux sociaux
Suivez-nous !



La vidéo
immonot.tv



Toutes
les annonces
sur votre
smartphone

Sortie du prochain numéro le **7 mars 2017**

3,37 %

Taux maximum que pourront pratiquer les banques, entre janvier et mars 2017, pour un prêt immobilier sur 20 ans et plus. Ce taux dit de l'usure est de 3,40 % pour les prêts d'une durée inférieure à 10 ans et de 3,35 % pour les prêts d'une durée comprise entre 10 et moins de 20 ans.

Avis du 27 déc. 2016 relatif à l'application des articles L. 314-6 du Code de la consommation et L. 313-5-1 du Code monétaire et financier concernant l'usure.



MARIAGE

MÊME EN DEHORS DE LA MAIRIE

Le mariage est une cérémonie très réglementée. Même le lieu de célébration n'est pas laissé au libre choix des futurs époux. Elle doit avoir lieu à la mairie dans une salle ouverte au public. Mais fréquemment, il arrive que les salles des mariages soient trop petites pour accueillir tous les invités. Pour régler ce problème, la «Loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle» (ou loi Justice 21) permet au maire de célébrer le mariage en dehors des locaux de la mairie dès lors que ceux-ci sont trop petits ou difficiles d'accès (notamment pour les personnes handicapées).

Le mariage pourra avoir lieu dans un autre bâtiment communal situé sur son territoire. Le maire devra toutefois en informer le procureur de la République. Ce dernier s'assurera que « la décision du maire garantisse les conditions d'une célébration solennelle, publique et républicaine. Il s'assure également que les conditions relatives à la bonne tenue de l'état civil sont satisfaites ». Actuellement, les conditions d'informations et d'opposition du procureur de la République ne sont pas encore définies. Un prochain décret donnera plus de précisions à ce sujet.

183 988 €

Montant moyen en 2016 de l'emprunt souscrit par les primo-accédants. 42 % de ces derniers ayant entre 30 et 39 ans. Le prêt bancaire représente 74 %, l'apport 16 % et les prêts aidés 9 %.

LOCATION

AVEZ-VOUS L'AUTORISATION ?

Un décret de décembre 2016 permet aux collectivités de contrôler la qualité des logements mis en location et donc éventuellement refuser la possibilité de mettre un logement en location. Elles pourront demander aux propriétaires de faire une déclaration de mise en location ou de disposer d'une autorisation préalable. Ce sont les établissements de coopération intercommunale (EPCI) et les communes volontaires qui définiront les secteurs géographiques ou des catégories de logements ou d'ensembles immobiliers, pour lesquels la mise en location sera soumise à cette obligation.

Les propriétaires-bailleurs auront 15 jours à compter de la signature du bail de location pour en aviser la collectivité locale dont ils dépendent. Pour les logements « susceptibles de porter atteinte à la sécurité des occupants et à la salubrité publique », la demande pourra être rejetée ou pourra donner lieu à autorisation de louer sous conditions de réalisation de travaux ou d'aménagements.

Décret n° 2016-1790 du 19 décembre 2016

COPROPRIÉTÉ

DE NOUVELLES OBLIGATIONS

Trois dispositifs concernant les copropriétés, issus de la loi Alur, sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier :

- L'inscription au registre des immatriculations des copropriétés.
- L'établissement d'un diagnostic technique global (DTG) pour tous les immeubles de plus de 10 ans récemment mis en copropriété ou qui font l'objet d'une procédure pour insalubrité et pour lesquels l'administration demande au syndic de lui fournir ce document.
- L'approvisionnement d'un fonds de réserve pour les travaux afin d'assurer l'étalement des charges de copropriété et faciliter les travaux et l'entretien du bâtiment.

PATRIMOINE

« Ciciade » : pour retrouver les comptes oubliés

La Caisse des dépôts (CDC) lance le site Ciciade afin de faciliter la récupération des sommes laissées sur des comptes et des livrets bancaires inactifs ainsi que sur des contrats d'assurance vie en déshérence. Pour interroger « ciciade », il suffit d'inscrire le nom et prénom, date de décès éventuel ou de naissance du titulaire du compte ou du souscripteur du contrat d'assurance vie. Si un ou plusieurs comptes ou contrats sont retrouvés, le détenteur ou bénéficiaire peut alors faire une demande de restitution auprès de la CDC. Plus d'informations sur : cicaidesdepots.fr

PENSION DE RÉVERSION

Plafond de ressources 2017

Le bénéfice de la pension de réversion est réservé au conjoint d'un assuré de la Caisse nationale d'assurance vieillesse dont les ressources ne dépassent pas le montant annuel du SMIC, calculé sur la base de 2 080 heures de travail. Le conjoint d'un assuré décédé en 2017 percevra la pension de réversion si ses ressources ne dépassent pas **20 300,80 euros par an**.

Circulaire Cnav n° 2016-55 du 30/12/2016 : Revalorisation du Smic au 1^{er} janvier 2017 et incidences en matière de législation vieillesse

PROMESSE DE VENTE

Depuis le 1^{er} octobre 2016, promesse et compromis de vente ont la même valeur juridique et engagent le vendeur et l'acheteur. Cela permet à l'acheteur ayant signé un avant-contrat pour un logement déterminé d'être assuré d'en devenir propriétaire. Source : article 1124 du Code civil (ordonnance n°2016-131 du 10-2-16)

À quoi ressemble le logement idéal ?

Immonot vous dévoile le portrait du logement idéal. Dans leurs rêves, les Français habitent une maison bien située, lumineuse et dotée d'une belle vue. C'est ce que révèle notre dernière enquête d'Immonot* sur l'habitat, réalisée auprès de nos internautes.

Pour commencer, quel est le top 3 des critères déterminants lors d'un achat immobilier ?

En matière d'immobilier, le critère numéro 1 est l'emplacement, l'emplacement et l'emplacement pour 55 % des sondés, puis la luminosité (pour 29 %) et enfin la vue (pour 21 %). Un bon emplacement ? C'est un quartier où il fait bon vivre, proche des commerces, des écoles et des voies rapides...

Ville ou campagne ?

Dans leurs rêves, 41 % des sondés habitent en ville. Vient en seconde position la campagne qui reste un atout charme pour 33 %. Autre avantage et de taille pour le milieu rural : les prix au mètre carré sont nettement plus abordables. Enfin, 23 % rêvent d'habiter à la mer quand seulement 3 % évoquent la montagne...

Neuf ou ancien ?

53 % des internautes cherchent indifféremment dans le neuf ou l'ancien. Mais entre les deux, l'ancien l'emporte quand même haut la main (avec 30 % des scores) quand 17 % restent des adeptes du neuf. Le neuf séduit d'abord parce qu'il ne nécessite pas de travaux (74 %) et qu'il est synonyme d'économies en énergie (66 %). Et puis, on a plus de chances de disposer d'un emplacement pour se garer (23 %). Évidemment, les fans de l'ancien mettent en avant son charme et son authenticité (84 %), puis l'emplacement (18 %), souvent plus proche des centres-villes...

Maison ou appartement ?

Sans surprise, 77 % rêvent d'une maison. Elle évoque la tranquillité et une meilleure qualité de vie. Pour 58 %, elle doit être de plain pied. Les attributs considérés comme indispensables dans une maison sont, par

ordre d'importance, le jardin (90 %), le garage (71 %) et la terrasse (54 %).

Les adeptes des appartements (16 %) considèrent qu'ils doivent disposer, pour être attractifs, d'un balcon (80 %), d'un ascenseur (78 %), d'un parking (70 %) et d'une cave (57 %).

En raison de l'insécurité ambiante, ils souhaitent aussi qu'ils soient dotés d'un sas avec digicode (51,5 %).

La pièce préférée du logement reste le salon (69 %) devant la cuisine (21,5 %) et loin devant la chambre (3 %).

À combien de temps le logement idéal se situe-t-il du travail ?

Le temps entre le domicile et le lieu de travail ne doit pas excéder 30 minutes pour rester supportable. Mais, pour un internaute sur 5, cela n'a pas d'importance.

*ENQUÊTE IMMONOT MENÉE AUPRÈS DE 1 163 INTERNAUTES EN NOVEMBRE 2016



LA SNCF REMBOURSE

Depuis le 1^{er} décembre 2016, la SNCF indemnise les passagers des TGV et des Intercités qui subissent un retard d'au moins 30 minutes à leur arrivée. La demande peut se faire en ligne sur le site www.g30.sncf.com. Le montant du remboursement dépend de la durée du retard (25 % entre 30 min et 2 h, 50 % entre 2 h et 3 h et 75 % pour plus de 3 h).



8

PACS : BIENTÔT EN MAIRIE

À compter du 1^{er} novembre 2017, ce ne sera plus le greffe du tribunal d'instance mais l'officier d'état civil qui sera compétent pour enregistrer les conventions de Pacs établies sous signature privée, leur modification ainsi que la dissolution de ces unions. Pour les personnes de nationalité étrangère, nées à l'étranger, le Pacs sera enregistré au service central d'état civil du ministère des affaires étrangères (et non plus au greffe du tribunal de grande instance de Paris). Les modalités d'application seront précisées dans un décret en Conseil d'État.



COPROPRIÉTÉ LE RÈGLEMENT A TOUJOURS RAISON

La non-conformité d'un règlement de copropriété ne dispense pas du paiement des charges. Daniel l'a compris à son détriment. Assigné par son syndicat des copropriétaires à payer un arriéré de charges, il a soutenu qu'il n'était pas tenu de les payer. Motif : l'état de répartition figurant dans le règlement de copropriété n'avait jamais été adapté aux

modifications législatives et réglementaires intervenues depuis son établissement. La cour d'appel est allée dans le sens du syndicat de copropriétaires. La décision a été confirmée par la Cour de cassation.

Cass. 3^e civ. 3-11-2016 n° 15-24.793 FS-PB

DIVORCE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE EST RÉTABLIE

Supprimée en 2013, l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs voyageant sans leurs parents est rétablie afin de lutter contre les départs à l'étranger de jeunes radicalisés. Ainsi, l'enfant qui quitte le territoire national sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale doit être muni d'une autorisation de sortie de terri-



toire signée d'un titulaire de l'autorité parentale (C. civ. art. 371-6 nouveau). Ce dernier doit remplir à cette fin un formulaire mentionnant notamment la durée de l'autorisation qui ne peut excéder un an à compter de la date de la signature. Ces dispositions sont entrées en vigueur le 15 janvier 2017. *Loi 2016-731 du 3-6-2016, art. 49 : JO 4 texte n° 1 Décret 2016-1483 du 2-11-2016 : JO 4 texte n° 20*

VENTE D'UN BIEN LOUÉ QUI REMBOURSE LE DÉPÔT DE GARANTIE ?

Bertrand et Aline louent l'appartement de Simone. En entrant dans les lieux, ils lui versent un dépôt de garantie de 980 €.

En cours de bail, l'appartement est vendu. Bertrand et Aline résilient le bail et demandent le remboursement de leur dépôt de garantie à Jean-Jacques, leur nouveau propriétaire.

La juridiction de proximité rejette leur demande au motif que le dépôt de garantie a été versé à Simone, le précédent bailleur, et que le locataire ne

peut pas en demander la restitution à Jean-Jacques, le nouveau bailleur.

La Cour de cassation n'est pas de cet avis. Elle censure le jugement de la juridiction de proximité. En cas de mutation à titre gratuit ou onéreux des locaux loués, la restitution du dépôt de garantie incombe au nouveau bailleur.

Il revient donc à Jean-Jacques et non à Simone de restituer le dépôt de garantie à Bertrand et Aline.

Cass. 3^e civ. 8-9-2016 n° 15-19.169 F-D

Jurisprudence

Immobilier de 1967 à 2017

50 ans d'innovations !

En 2017, Notariat Services, l'éditeur de votre magazine Notaires - immonot, célèbre ses 50 ans.

L'occasion de revenir sur les évolutions et innovations qui, depuis 1967, ont envahi nos maisons.

Les constructions de la fin des années 60, voici des maisons que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître... L'isolation des murs ne fait pas partie du cahier des charges. Encore moins pour les fenêtres à double vitrage, qui ne se généralisent qu'à la fin des années 70. Seules les maisons les plus confortables embarquent un système de chauffage central, alors que la salle de bains se démocratise... De la solidité du bâti à la qualité de vie, voici comment la maison s'est construit une solide réputation de "nid douillet" au cours des 50 dernières années.

1967 à 1974

MODERNISATION À TOUTS LES ÉTAGES

Profitant des enseignements tirés de la reconstruction d'après-guerre, les maisons des années 60 optimisent l'espace. Elles réduisent sensiblement la surface intérieure au profit de pièces plus pratiques à utiliser et économiques à chauffer. Si la dimension appréciable des fenêtres participe à l'ensoleillement, les murs ne comportent pas de double-cloison pour assurer l'isolation. La brique fait son apparition et remplace la pierre comme matériau de construction. La chaudière carbure au fuel, avec l'installation du chauffage central qui procure un confort inégalé!

SES ÉQUIPEMENTS...

La salle de bains, avec douche ou baignoire, se généralise.

1974 à 1982

BÂTIES POUR RÉSISTER

AU 1^{ER} CHOC PÉTROLIER

Adoptée dans l'urgence en 1974, la première réglementation thermique résulte du 1^{er} choc pétrolier. Elle prévoit une réduction de la consommation énergétique de 25 % dans les bâtiments d'habitation par rapport aux normes en vigueur à la fin des années 50. À partir de 1974, toutes les constructions neuves doivent disposer d'une isolation, avec la pose de laine de verre ou laine de roche sur les murs. D'autre part, les fenêtres à double-vitrage ou encore le réglage automatique du système de chauffage contribuent à améliorer les performances thermiques.

DUSTYLE!

Les maisons issues de la RT 1974 en profitent pour soigner leur look. Plus coquettes au plan esthétique, elles marquent l'arrivée du plain-pied.

1982 à 2000

CONÇUES POUR FAIRE LA CHASSE

AU GASPI!

Le second choc pétrolier de 1979 vient aussi apporter sa pierre à l'édifice en matière de construction. La RT 1982 vise à calfeutrer les maisons pour réduire leur consommation d'énergie de 20 % par rapport à la RT 1974. Pour cela, elle renforce les contraintes en ciblant tout particulièrement les besoins de chauffage. Cette RT se traduit par l'application du standard "haute isolation",

qui pouvait être mis en œuvre dès 1980.

CLIN D'ŒIL !

Avec le rationnement du fuel en 1979, une campagne d'information met en scène un personnage, « Gaspi », pour sensibiliser la population.

De 2000 à nos jours

PRIORITÉ À LA PERFORMANCE

ÉNERGÉTIQUE

Avec la RT 2012, les consommations énergétiques des bâtiments ne doivent pas dépasser 50 kw/h par m² et par an. Ce qui revient à diviser par trois les exigences de 1974 à nos jours. Des performances que les deux réglementations précédentes, RT 2000 et RT 2005, ont permis d'atteindre...

À l'horizon 2020, la RT 2018 se traduira par la construction de bâtiments à énergie positive - BEPOS - produisant autant ou plus d'énergie qu'ils n'en consomment. Les techniques utilisées pour le toit et les murs permettront l'accumulation et la restitution de la chaleur, voire la production d'électricité.

LES ATOUTS

De forme plutôt compacte, le bâtiment RT 2012 limite son emprise au sol et optimise l'espace intérieur, avec des pièces à vivre bien exposées.

50 ANS D'IMMOBILIER EN 2017!

Retrouvez cette série d'articles sur les évolutions de l'immobilier depuis 50 ans dans les prochains numéros de votre magazine Notaires - immonot.



Consultez cet article sur immonot.com



NOTARIAT SERVICES

CHRISTOPHE RAFFAÏLLAC



Laurent Ournac

“Le notaire, un homme pédagogue et objectif”

10



Laurent Ournac sait tout faire. Animateur de l'émission « Danse avec les stars » et star de la série « Camping paradis » sur TF1, il nous confie ses projets et nous dévoile sa maison idéale. Interview.

Quelle est votre actualité ?

Laurent : Je viens de terminer la 5^e saison de « Danse avec les stars » en tant qu'animateur aux côtés de Sandrine Quettier. La compétition entre danseurs et personnalités s'est avérée ardue.

C'est une magnifique émission de divertissement, l'une des plus belles que l'on ait en France. Ce grand show à l'américaine, diffusé en direct chaque samedi soir à la télévision, m'a procuré des montées d'adrénaline absolument géniales. C'est un beau cadeau que m'a fait TF1 en me proposant de co-animer l'émission.

Et puis je viens aussi de terminer le tournage du 50^e épisode de « Camping paradis ». Il sera diffusé très prochainement. La série a 10 ans et connaît toujours autant de succès. C'est une vraie famille qui s'est créée au fil du temps avec toute l'équipe. En avril 2017, on repartira pour tourner une nouvelle saison, soit 6 nouveaux épisodes.

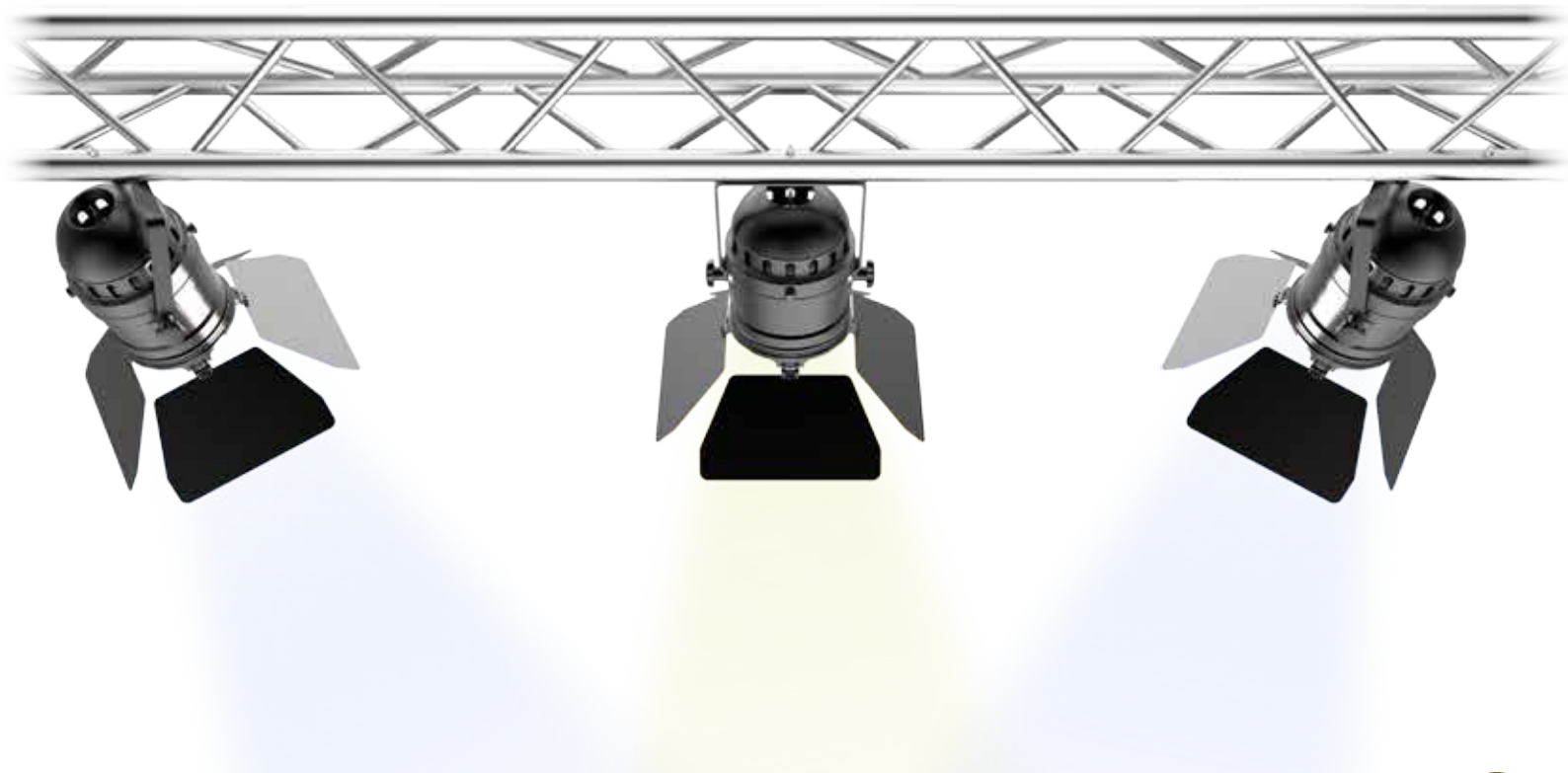
Que préférez-vous : le côté animateur de « Danse avec les stars » ou le côté comédien ?

Laurent : Ah... choix cornélien, j'adore les deux en fait et ce serait difficile de choisir.

D'un côté c'est un spectacle familial divertissant et de l'autre, c'est le plaisir de fabriquer un film. Ce sont deux énergies différentes.

Qu'est-ce qu'on peut vous souhaiter en 2017 ?

Laurent : D'une manière générale, que l'on retrouve une certaine sérénité et le chemin d'une harmonie



sociale. Plus personnellement, je souhaite juste que ça continue ! J'ai conscience d'avoir beaucoup de chance...

Pour vous, la maison idéale, elle est comment ?

Laurent : Elle est grande, plutôt à la campagne. J'habite dans un petit village des Yvelines, perdu entre champs et forêts. Mon épouse et moi-même aimons le charme et le cachet de l'ancien, les vieilles pierres, les tomettes, les poutres apparentes... Je suis attiré par les bâtisses et les lieux qui ont une histoire, une âme. La maison idéale a aussi un jardin, (ce qui me manque cruellement aujourd'hui), pour jouer avec les enfants, pour notre chien et, bien sûr, pour recevoir nos amis et notre famille.

Quelle est votre pièce préférée ?

Laurent : Hum... la chambre car j'adore dormir ! J'affectionne aussi particulièrement ma cave voûtée en pierres qui a été réaménagée en pièce de vie. C'est à la fois un salon vidéo et télé très cosy, et une salle de jeux chaleureuse dotée d'une petite cheminée au bioéthanol. C'est un endroit où l'on se sent vraiment bien.

Êtes-vous accro à la télé ?

Laurent : Pas trop en fait, car je n'ai pas trop le temps de la regarder.

Quels sont vos gestes écolos ?

Laurent : Des gestes simples qui relèvent du bon sens. Je fais le tri sélectif, j'essaie de consommer intelligemment l'électricité en utilisant des ampoules basse consommation...

Êtes-vous ordonné ou « bordélique » ?

Laurent : Je suis passé, avec le temps, de très désordonné à ordonné. Je suis même aujourd'hui plutôt un homme d'intérieur. J'aime que les choses soient bien rangées, que la maison soit accueillante. J'ai un petit côté maniaque. Et je fais aussi le ménage. Comme je suis souvent absent à cause de mes tournages, c'est vrai que je culpabilise aussi... Donc j'essaie, quand je suis à la maison, de participer au maximum à la vie de famille !

Quelles sont vos couleurs favorites ?

Laurent : J'aime les couleurs assez douces comme le taupe, le gris, la couleur lin, le vert...

Votre dernier achat pour la maison ?

Laurent : On a refait récemment la chambre de notre fille. On lui a acheté un grand lit avec des coffres pour ranger toutes ses poupées et peluches.

Y a-t-il chez vous un objet dont vous ne pourriez pas vous séparer ?

Laurent : Oui... mon lit ! On a beau dire, mais c'est important d'être bien dans son lit !

Que pensez-vous du notaire ?

Laurent : Ah si j'avais été plus travailleur à l'école, j'aurais fait des études de notaire ! Mais peut-être est-ce un peu trop administratif pour moi. Sérieusement, j'entretiens de très bonnes relations avec mon notaire. Les notaires doivent être continuellement au fait des nouvelles lois et se montrer pédagogues et objectifs en toutes circonstances. C'est un métier extrêmement évolutif et compliqué...

Mariage

Trois raisons de dire "oui"

Vous n'êtes pas tenté par le mariage ? Vous avez tort, car le mariage est plein de charme et a des avantages que vous ne soupçonnez peut-être pas. Se marier ne signifie pas seulement faire une grande fête entourée de sa famille et de ses amis. Le mariage offre aux époux un cadre juridique plus protecteur que le concubinage ou le Pacs. Alors parmi vos grands projets de 2017, peut-être publierez-vous les bans !

Se marier pour profiter d'un patrimoine commun

Le mariage implique une obligation de résidence commune, une assistance matérielle réciproque entre les membres du couple ainsi qu'une solidarité pour les dépenses effectuées pour les besoins de la vie courante et l'éducation des enfants.

Le mariage laisse, par ailleurs, un large choix aux époux au niveau de l'organisation de leur vie patrimoniale puisqu'ils peuvent choisir leur régime matrimonial, qui peut consister en un régime séparatiste ou communautaire. Ils sont, à défaut, soumis au régime de la communauté légale réduite aux acquêts. Les partenaires d'un pacs n'ont pas cette faculté. Ils sont soumis, par défaut, au régime de la séparation des biens. Ils peuvent toutefois opter par anticipation pour un régime d'indivision: tous les biens achetés après le pacs appartiendront alors aux deux à 50/50 (même si un seul des deux finance l'acquisition).

Se marier pour un avenir plus serein

L'époux marié est mieux protégé par la loi que le concubin ou le partenaire d'un pacs. En tant qu'héritier légal, ses droits varient de la totalité de la succession à 1/4 en pleine propriété.

Cette situation peut être largement améliorée par le biais de ce que l'on appelle des "avantages matrimoniaux" ou une donation au dernier vivant.

Comparativement, les pacsés ne sont pas héritiers l'un de l'autre. En cas de décès de l'un des partenaires, le survivant n'a droit à rien en l'absence de testament et même s'il en existe un, la marge de manœuvre est plus réduite que pour les couples mariés. Si le défunt n'a pas d'héritier réservataire (enfant...), il est possible de léguer par testament l'ensemble des biens au partenaire survivant.

Dans le cas contraire, le legs ne pourra pas dépasser la "quotité disponible" (part dont peut librement disposer celui qui rédige le testament).

Par ailleurs, le conjoint survivant a droit (sous certaines conditions, notamment d'âge et de revenus) à la pension de réversion du défunt.

Ce qui n'est pas le cas dans le cadre du Pacs et encore moins de l'union libre.

Se marier pour avoir un toit pour deux

La première préoccupation de tout couple sera de trouver un toit.

L'avantage du mariage est qu'il encadre l'acquisition du bien commun et organise de façon précise les conditions de gestion et de transmission du bien.

Concrètement, le logement appartient aux deux époux dès lors qu'il a été acquis par un couple marié sous le régime de la communauté et qu'il a été financé par des économies entrant dans la masse commune et les revenus des époux. En revanche, le logement appar-

Selon les derniers chiffres de l'Insee, 239



tient à un seul des époux si le bien a été acheté avant le mariage, reçu en héritage ou acheté avec de l'argent personnel. Les époux séparés de biens mettent souvent de côté le principe séparatiste, lorsqu'il s'agit d'acheter un logement. Souvent ils optent pour l'indivision et participent à l'achat dans la proportion de leur capacité financière respective.

Ils prendront la précaution de préciser dans l'acte d'achat l'origine des fonds.

Comparativement, les couples hors mariage sont moins bien protégés. Au décès d'un des partenaires, le survivant risque de ne pas pouvoir rester dans le logement. Il existe toutefois tout un arsenal de mesures leur permettant de prévoir l'avenir (achat en indivision, financement par un seul des concubins), mais aucune ne leur apportera une protection aussi forte que celle découlant du mariage.

Si le logement est loué, chacun des époux est considéré comme co-titulaire du bail, même si seulement l'un d'entre eux l'a signé. Les locataires mariés bénéficient, en cas d'abandon du domicile ou du décès de l'un des conjoints, du droit à la transmission du bail: le bail peut se poursuivre en faveur de celui qui reste s'il

le souhaite. De même, la résiliation du bail suppose le consentement des deux époux.

Si vous êtes propriétaire, le logement familial est protégé, même s'il n'appartient qu'à un seul époux. L'époux propriétaire du bien doit obtenir le consentement de son conjoint pour vendre le bien ou le louer.

Logement familial et décès

Dans le cadre du mariage, le conjoint survivant bénéficie pendant un an d'un droit temporaire au logement. Cela signifie qu'il pourra continuer à occuper le logement gratuitement et utiliser les meubles qui le garnissent durant l'année qui suit le décès. Ce droit est automatique et d'ordre public (le conjoint survivant ne peut pas en être privé même par testament). Dans le délai d'un an à compter du décès, le conjoint peut demander à bénéficier, sa vie durant, d'un droit d'habitation du logement et d'un droit d'usage des meubles le garnissant (c'est le droit viager au logement). Sauf si le défunt avait privé son conjoint de ce droit par testament authentique (ce qui est assez rare en pratique). Aucune condition de forme n'est imposée pour faire cette demande, même si l'acte notarié est à privilégier (pour sa force probante et l'incontestabilité de sa date).



000 mariages ont été célébrés en France en 2015



À vous de comparer :

	PACS	MARIAGE
Vie commune	Obligation de résidence commune.	Obligation de résidence commune. Obligation de fidélité.
Assistance réciproque	Aide matérielle proportionnelle aux possibilités financières de chacun des partenaires ou selon les termes de la convention de Pacs.	Aide matérielle proportionnelle aux possibilités financières de chacun des partenaires ou selon les termes du contrat de mariage.
Dépenses	Solidarité des dettes pour les besoins de la vie courante.	Solidarité des dettes pour les besoins de la vie courante.
Patrimoine	Séparation de biens ou indivision.	Choix entre 4 régimes matrimoniaux.
Droits sociaux	Bénéfice de la couverture sociale du partenaire.	Bénéfice de la couverture sociale du conjoint et de la pension de réversion.
Logement	- Si les partenaires sont locataires : transfert du bail au partenaire en cas d'abandon du domicile ou de décès du partenaire titulaire du bail. - Si les partenaires sont propriétaires : l'année suivant le décès, le partenaire survivant peut rester gratuitement dans le logement qui constituait la résidence principale du couple. Ce droit s'applique que l'habitation soit la propriété des 2 partenaires ou la propriété du seul partenaire défunt. Chaque partenaire propriétaire peut toutefois priver, par testament, l'autre partenaire de ce droit d'occupation temporaire. - Si le couple est copropriétaire, le partenaire survivant, qui se retrouve en indivision avec les héritiers du défunt, peut se faire attribuer en priorité le logement au moment du décès. Pour cela, il faut que le défunt l'ait prévu par testament.	- Si les époux sont locataires : transfert du bail d'habitation au partenaire en cas d'abandon du domicile ou de décès du titulaire du bail. - Si les époux sont propriétaires : durant l'année suivant le décès, le veuf/ve a le droit de rester gratuitement dans le logement qui constituait sa résidence principale. Le veuf/ve ne peut pas être privé de ce droit, même par testament du défunt. - Le survivant qui occupait effectivement, lors du décès, à titre de résidence principale, le logement appartenant aux deux époux, a jusqu'à son décès le droit d'habitation et le droit d'usage du mobilier le garnissant. On parle de droit viager au logement. C'est une différence fondamentale avec le Pacs car il n'y a pas besoin d'écrit. C'est la loi qui confère ce droit au survivant (sauf volonté contraire du défunt exprimée par testament authentique).
Succession	Le partenaire n'a pas la qualité d'héritier. Pour le protéger à minima un testament est nécessaire. Le partenaire survivant est exonéré de droits de succession	Les époux sont héritiers l'un de l'autre de plein droit du fait du mariage, dans la limite des droits des enfants. Une donation entre époux permet de compléter les droits du conjoint survivant. Le conjoint survivant est exonéré de droits de succession.

MARIE-CHRISTINE MÉNOIRE

Stéphanie Swiklinski, diplômée notaire

Pourquoi est-il conseillé de faire un contrat de mariage ?

Le contrat de mariage détermine, pendant et après le mariage, les règles régissant les rapports financiers des époux, entre eux, mais aussi envers les tiers.

Si les époux n'ont rien prévu, ils seront d'office soumis au régime légal de la "communauté de biens réduite aux acquêts".

Conçu pour le cas général, ce régime trouve ses limites dès

que se présente une situation familiale ou patrimoniale particulière (époux exercent une profession libérale, commerçant...).

Il faut alors se tourner vers un autre statut mieux adapté et établir un contrat de mariage devant notaire.

Selon votre situation, votre notaire vous orientera vers la séparation de biens, la participation aux acquêts ou la communauté universelle. Si vous ne souhaitez pas être

soumis au régime légal, vous devrez établir votre contrat de mariage avant la célébration du mariage. Mais même après le mariage, s'il s'avère que le régime légal ne vous convient plus, vous pourrez toujours faire un contrat de mariage. Il s'agira alors d'une procédure de changement de régime matrimonial. Pour cela, vous devrez être mariés depuis au moins deux ans et établir une convention notariée.



Les relations locatives sont souvent source de contentieux, car elles sont régies par des règles complexes. En tant que propriétaire, quelles sont les obligations que vous avez vis-à-vis de votre locataire ?

Propriétaire Quelles sont vos obligations pour louer ?

Suis-je obligé de faire un contrat de location écrit avec mon locataire ?

En principe, un contrat de location doit être établi par écrit, si je loue une maison ou un appartement, à usage d'habitation principale. Depuis le 1^{er} août 2015, il existe même un contrat de bail type à signer avec le locataire.

Néanmoins, il est possible de faire une location verbale, mais ce sera à vos risques et périls ! Dans ce cas, vous ne pourrez alors pas augmenter le loyer ou invoquer la nullité du bail pour demander à votre locataire de partir. Il sera donc préférable d'établir un bail écrit, sous-seing privé ou chez votre notaire, avec tous les avantages que comporte l'acte notarié (date certaine, force probante et exécutoire).

Quelles sont les règles de base pour louer un logement à usage d'habitation ?

Lorsque l'on est propriétaire, il faut avant toute chose proposer un logement décent à la location. Selon la loi, il vous faudra respecter des normes de sécurité, d'équipement, de confort et de volume habitable (9 m² minimum et une hauteur sous plafond d'au moins 2,20 mètres). Dans le cas contraire, vous pourrez être condamné à effectuer des travaux ou à diminuer le loyer envisagé.

Vous devrez également fournir un logement en bon état. Votre locataire doit pouvoir l'habiter immédiatement et les éléments d'équipements, comme la chaudière par exemple, doivent être en état de fonctionner.

Vous aurez toujours la possibilité de convenir avec votre locataire, lors de la signature du bail, de travaux qu'il prendra à sa charge, moyennant une diminution du loyer.

En tant que propriétaire, a-t-on l'obligation de délivrer des quittances de loyer ?

La quittance de loyer est un acte écrit, remis au locataire, par lequel le propriétaire reconnaît avoir reçu le paiement du loyer et des charges. C'est une sorte de reçu. Cependant, l'envoi d'une quittance chaque mois à votre locataire n'est pas une obligation. Mais, si vous ne le faites pas et que votre locataire a bien payé son loyer, ce dernier pourra vous la réclamer pour le mois concerné. Vous serez alors obligé de la lui adresser.

Attention ! La remise de la quittance est gratuite. Vous ne pouvez en aucun cas facturer des frais.

+ D'INFOS

Abonnez-vous à la newsletter « Questions à mon notaire » sur le site [immonot](http://immonot.com) et recevez tous les mois les conseils de Stéphanie Swiklinski en vidéo

Divorcer sans juge

C'est possible

Alors que le nombre de séparations ne cesse de croître, le divorce par consentement mutuel est désormais possible sans l'intervention du juge. C'est l'une des mesures phares de la loi dite "Justice 21". Depuis le 1^{er} janvier 2017, c'est au notaire qu'incombent les missions jadis confiées au juge aux affaires familiales dans le cadre d'un divorce amiable.

Notaire et divorce : un passage obligé

Le notaire est déjà depuis longtemps largement impliqué dans les procédures de divorce. Le recours au notaire est obligatoire dès qu'un bien immobilier figure dans le patrimoine. Lorsque les époux possèdent des biens immobiliers en commun ou « indivis », seul le notaire est habilité à rédiger « l'état liquidatif », c'est-à-dire le par-

tage des biens immobiliers. Ce document sera joint à la requête en divorce. Il faut donc que les époux consultent leur notaire avant d'engager la procédure. Le divorce entraîne également la fin d'un régime matrimonial. Il engendre donc sa liquidation et le partage des biens du couple qui se sépare. Même s'il n'y a pas de bien immobilier en jeu, cette opération peut s'avérer complexe. Il faut tenir compte de ce que chacun possédait avant le mariage, de ce qu'il a recueilli pendant (donation, succession...). Le notaire va donc s'appuyer sur les renseignements fournis par ses clients. Il va lister leurs biens et leurs dettes, ce qui constitue « l'actif » et « le passif ». Cela permettra au notaire de déterminer les droits et obligations de chacun (en tenant de maintenir une certaine entente entre ses clients).

Notaire et divorce : de nouvelles missions

Auparavant, pour divorcer, quelle que soit la forme de divorce, il était obligatoire de saisir la justice (en l'occurrence le tribunal de grande instance). Dans un souci de simplification et de pacification de la procédure, un amendement, voté par l'Assemblée nationale, a instauré

Exception

Dans le cadre d'une procédure de divorce par consentement mutuel, le recours au juge sera cependant toujours obligatoire si :

- l'enfant mineur d'un des époux demande son audition par le juge ;
- l'un des conjoints fait l'objet d'une mesure de protection (curatelle, tutelle...).



Consultez cet article sur immonot.com

un divorce par consentement mutuel sans intervention d'un juge. Selon les dispositions de la loi pour la justice du XXI^e siècle, c'est au notaire que revient désormais la mission d'enregistrer les divorces par consentement mutuel. Les autres formes de divorce ne sont pas concernées par ce changement.

Comment se déroule alors la procédure de divorce par consentement mutuel ? Chaque époux doit prendre un avocat afin de garantir le respect des intérêts de chaque époux. Un projet de convention prévoyant notamment « les modalités du règlement complet des effets du divorce » sera alors rédigé. Ce projet de convention ne pourra être signé par les conjoints qu'à l'issue « d'un délai de réflexion [...] de quinze jours à compter de la réception ». La convention signée par les conjoints (et contresignée par les avocats) sera ensuite déposée chez le notaire qui en vérifiera le contenu (notamment la présence des mentions obligatoires), avant de l'enregistrer et de constater le divorce. Le divorce aura alors date certaine et force exécutoire.

MARIE-CHRISTINE MÉNOIRE



L'économie collaborative touche tous les domaines : covoiturage, échange d'appartements... Alors pourquoi ne pas appliquer la recette à l'immobilier en achetant une résidence secondaire à plusieurs ? L'avenir est peut-être dans le partage.



Serge et Valérie et leurs amis de toujours, Olivier et Carine, habitent dans une grande ville où ils sont locataires. Ils rêvent d'acheter une maison de campagne pour les week-ends et envisagent d'investir ensemble leur résidence secondaire. Financièrement, cela leur permettrait de disposer d'un bien plus important.

Ils ont pensé créer une SCI pour acheter une maison de campagne, est-ce une bonne idée ?

Acheter par l'intermédiaire d'une société civile immobilière fait partie des solutions à proposer à nos deux couples. En effet, la SCI par sa structure simple, sa grande souplesse et son faible coût de fonctionnement est souvent utilisée comme outil de gestion de patrimoine. Avec la création d'une SCI, chacun détiendra un nombre de parts sociales en fonction de son apport financier. L'intervention de votre notaire, au moment de la rédaction des statuts de la société, permettra d'organiser au mieux la gestion et l'organisation du bien acquis. L'avantage des statuts faits "sur mesure" par ce professionnel du droit est que l'on peut, à peu près, tout prévoir : la désignation classique d'un gérant, l'étendue de ses pouvoirs... Pour l'achat d'une résidence secondaire, on mettra "noir sur blanc" : les pé-

riodes d'occupation de chacun des deux couples par exemple, les modalités de participation aux frais d'entretien, etc. La société civile immobilière est la solution idéale pour un cercle privé (amical ou familial) au sein duquel la bonne entente est le maître-mot et la possibilité d'entrer ou de sortir de la SCI est bien délimitée.

S'ils achètent une maison en commun, à quel régime juridique vont-ils être soumis ?

Dans ce cas, nos deux couples vont être soumis au régime de l'indivision. Il s'agit de la solution la plus facile pour acheter à plusieurs, car elle ne nécessite pas de formalité particulière. Chaque acquéreur, appelé également indivisaire, sera propriétaire à hauteur de son apport financier lors de l'acquisition (50/50, 40/60...), sans que sa quote-part ne soit matérialisée. Mais attention ! L'indivision n'est pas sans risques ! Les

PENSEZ-Y !

L'indivision séduit de plus en plus de candidats à l'acquisition. Une convention d'indivision permet d'établir une charte dans l'utilisation du bien, qui évitera, souvent, d'après discussions.

décisions les plus importantes doivent en effet être prises à l'unanimité (sauf exception). En cas de désaccord entre nos deux couples, la situation peut vite être bloquée ! En principe, une indivision est une solution provisoire, puisque la loi nous dit que "nul ne peut être contraint à demeurer en indivision." Si par exemple, Serge et Valérie décident de vendre leur "moitié" de maison de campagne, Olivier et Carine pourront racheter leur part. Ils sont, en effet, prioritaires par le jeu du droit de préemption. À défaut, la maison devra malheureusement être vendue ! La solution est de signer une convention d'indivision chez votre notaire, pour préciser les droits de chacun et organiser votre indivision. Les règles du jeu seront ainsi fixées. Mais peut-on toujours tout prévoir ?

STÉPHANIE SWIKLINSKI

Acheter une résidence secondaire à plusieurs

Une nouvelle tendance ?

Quizz Placements

Apprenez à placer vos pions

Atout rentabilité ou sécurité ? Les placements requièrent une bonne stratégie pour gagner la partie. Ce quizz vous permet de vérifier que vous avez toutes les cartes en main pour remporter de beaux succès au plan financier. Les jeux sont loin d'être faits...

L'assurance vie multisupport constitue un placement totalement sécurisé

- 1**
- ▶ a. Elle garantit le capital et sécurise les intérêts acquis chaque année
 - ▶ b. Elle combine des fonds en euros pour sécuriser le placement et des SICAV pour le dynamiser
 - ▶ c. Elle repose sur des actions liées aux fluctuations de la bourse

18

Les SICAV et FCP permettent de profiter de l'attractivité des marchés financiers

- 2**
- ▶ a. Ils ne sont constitués que d'actifs immobiliers
 - ▶ b. Ils ne présentent aucun risque car SICAV et FCP s'apparentent à de l'épargne disponible
 - ▶ c. Il s'agit d'un portefeuille associant actions, obligations et valeurs monétaires

Les SCPI permettent d'investir dans l'immobilier

- 3**
- ▶ a. Cela revient à acheter des parts d'immeubles affectés à la location
 - ▶ b. C'est un mécanisme pour devenir propriétaire
 - ▶ c. Il s'agit d'un dispositif pour acheter un logement sur plan



Les objets d'art procurent des avantages fiscaux

4

- ▶ a. Leur acquisition peut être déduite de l'impôt sur le revenu
- ▶ b. Les meubles anciens, tableaux, estampes... sont exonérés d'ISF
- ▶ c. Toutes les transactions d'objets d'art sont soumises à la taxation sur les plus-values

L'achat de bois et forêts permet de réduire ses impôts

5

- ▶ a. Les propriétaires de forêts ou parts de groupement foncier forestier ont un abattement ISF de 75 %
- ▶ b. Il s'agit d'un patrimoine totalement exonéré de droits de mutation
- ▶ c. Cela offre en plus une réduction d'impôt de 18 % du prix de revient

Un investissement locatif ancien entraîne une réduction sur le prix d'acquisition

6

- ▶ a. L'immobilier locatif dans l'ancien ne permet aucun avantage fiscal
- ▶ b. La réduction atteint 18 % du prix d'acquisition
- ▶ c. Le déficit foncier généré est déductible du revenu global dans la limite de 10 700 €

Les places de parking sont exonérées d'impôt sur la plus-value

7

- ▶ a. Toute transaction inférieure à 15 000 € est exonérée d'impôt sur la plus-value
- ▶ b. Toute opération de revente déclenche une imposition sur la plus-value
- ▶ c. Cet impôt ne s'applique qu'au-delà de 15 ans de détention

L'investissement PME ne s'adresse qu'aux professionnels

8

- ▶ a. Cet investissement est réservé aux chefs d'entreprise gérant déjà une PME
- ▶ b. Les particuliers peuvent librement choisir d'investir dans une PME qui décide d'ouvrir son capital
- ▶ c. Seuls les contribuables redevables de l'ISF peuvent en profiter





✓ Résultats

Réponse : b

1 S'adressant aux épargnants qui acceptent une part de risques limitée, l'assurance vie multisupport se compose de fonds en euros (limitant les risques) et de supports en unités de compte (favorisant les plus-values potentielles). Les contrats permettent généralement de choisir la part de placements plutôt sécurisants ou plus offensifs.

Réponse : c

2 L'achat de part de SICAV et FCP (Fonds commun de placement) permet de profiter des opportunités des marchés financiers en investissant dans un portefeuille constitué d'actions, obligations et de valeurs monétaires.

Réponse : a

3 Les SCPI (Sociétés civiles de placement immobilier) acquièrent et gèrent un patrimoine immobilier, tandis qu'elles proposent à des investisseurs d'acheter, de devenir détenteurs de parts et de percevoir des loyers.

Réponse : b

4 L'administration fiscale nous dit que les objets d'antiquité de plus de 100 ans d'âge, les objets d'art ou de collection sont totalement exonérés d'ISF, ainsi que les pièces de moins de 100 ans qui présentent un intérêt artistique ou culturel. Quant aux transactions, seuls les montants supérieurs à 5 000 € sont soumis à la taxation des plus-values.

Réponse : a et c

5 Seuls 25 % de la valeur de la forêt sont déclarés au titre de l'ISF, tandis qu'une réduction d'impôt égale à 18 % du prix d'acquisition des terrains s'ajoute, dans la limite de 5 700 euros pour une personne seule et de 11 400 euros pour un couple.

Réponse : c

6 Plusieurs dépenses peuvent être déduites des loyers : intérêts d'emprunt, honoraires de gestion, dépenses d'entretien, travaux de rénovation, impôts fonciers... ce qui permet de générer un déficit foncier, imputable du revenu global dans la limite de 10 700 €.

Réponse : a

7 Seules les transactions dont le montant est inférieur à 15 000 euros sont épargnées par l'impôt sur la plus-value. Au-delà de ce seuil, ce sont les mêmes règles que pour un bien classique qui s'appliquent, avec une exonération au-delà de 22 ans de détention.

Réponse : b

8 La souscription au capital de PME concerne également les particuliers. Cela leur donne droit à une réduction d'impôt au titre de l'IR (impôt sur le revenu) ou de l'ISF (impôt sur la fortune). Soit 18 % de la somme qui est versée dans le cas de l'IR dans la limite de 18 000 euros pour un couple, et 50 % du montant de l'investissement plafonné à 45 000 euros dans le cas de l'ISF.

20

✓ Votre score

Vous avez 6 bonnes réponses ou plus...

Qu'attendez-vous pour investir ? Vous avez de bonnes connaissances pour réaliser des placements gagnants et défiscalisants !

Vous avez entre 2 et 5 bonnes réponses

Pensez à vous perfectionner en lisant régulièrement votre magazine *Notaires - immonot* ! Vous y trouverez de précieuses informations pour prendre les bonnes décisions ou faire les bons arbitrages en matière de placements et d'investissements.

Vous avez entre 0 et 2 bonnes réponses

Rien n'est perdu, mais il faut vous exercer pour vous améliorer. Rendez-vous chez votre banquier et chez votre notaire pour définir votre stratégie patrimoniale.

CHRISTOPHE RAFFAILLAC



Répondez
au quizz interactif
sur immonot.com



MON HISTOIRE

C'EST

J'ai vendu ma maison en ligne avec mon notaire grâce à 36h immo

UN CONCEPT INNOVANT



36h immo me permet, par l'intermédiaire de mon notaire, de mettre en vente mon bien, via le site **immonot.com**, pendant une durée de 36 heures.

1

2

MON NOTAIRE, CHEF D'ORCHESTRE

Une fois l'expertise du bien effectuée et la valeur de 1^{re} offre fixée, je signe un **mandat exclusif de recherche d'acquéreurs**. La vente est alors orchestrée par mon notaire qui s'occupe de tout.

MON BIEN EST VALORISÉ

Ma maison bénéficie d'une **large publicité** avec une mise en avant sur le site immonot, les magazines Notaires-Immonot, les réseaux sociaux et des sites partenaires comme Le bon coin, Seloger, Top annonces.



3

4

PAR ICI MESSIEURS DAMES !

Une visite groupée de mon bien est organisée. Les acquéreurs potentiels signent une **demande d'agrément** pour pouvoir participer et faire leurs offres d'achat en ligne.



5

TOP CHRONO, C'EST PARTI !



La mise en vente sur internet commence pour une durée de 36 heures. J'assiste en direct aux "surenchères", depuis mon ordinateur, sur le site immonot.com, **rubrique 36h immo**. Les prix grimpent, la tension est à son comble !

6

"ADJUGÉ, VENDU !"

Non seulement ma maison s'est **vendue en un temps record**, et en plus **au prix du marché**. J'ai également la liberté de choisir l'acquéreur présentant le meilleur dossier de financement.

7

EFFICACE ET SÉCURISÉ



Rendez-vous est pris chez mon notaire pour la signature de l'avant-contrat puis de l'acte définitif, **en toute sécurité**, comme pour une vente classique.



Avec **36h immo**, votre bien est mis en vente, selon un principe d'enchères, via le site **immonot.com**, durant 36 heures. Rendez-vous sur immonot, rubrique "Vente interactive 36h immo", pour plus d'infos.

36h immo
by **immonot.com** www.36h-immo.com

OÙ TROUVER VOTRE NOTAIRE DANS LE GERS, LOT ET LOT-ET-GARONNE

Notaires 32 • 46 • 47 est à votre disposition chez vos commerçants, votre notaire ou à la Chambre Interdépartementale des notaires du Gers, Lot et Lot-et-Garonne - **23 rue des Colonels Lacuée - 47000 Agen**
Tél. 05 53 48 14 81 - Fax 05 53 48 14 82 - cinagen@notaires.fr

GERS

AUCH (32000)

Mes Elisabeth CAMBON, Luc BESTARD, Arnaud TARAN et Sylvain GUENARD
87 boulevard Sadi Carnot - BP 60018
Tél. 05 62 05 54 13 - Fax 05 62 05 67 36
auch@notaires.fr

Mes Jean SAINT-AUBIN, Mireille LADES
16 rue de Lorraine - BP 320
Tél. 05 62 05 00 29 - Fax 05 62 05 03 92
scp.saint-aubin.lades@notaires.fr

CONDOM (32100)

Mes Bernard OURTAL, David BOUYSSOU
11 avenue du Général de Gaulle - BP 47
Tél. 05 62 28 25 21 - Fax 05 62 28 17 59
scp.ourtal.bouyssou@notaires.fr

Mes Sylvie PICCINATO PETUREAU / Olivier BIERER
30 avenue des Acan et Toe - BP 60
Tél. 05 62 28 22 42 - Fax 05 62 28 38 36
sylvie.piccinato-petureau@notaires.fr

EAUZE (32800)

Mes Philippe SAINT-SEVER, Jean-Laurent DELZANGLES
8 rue Félix Souless
Tél. 05 62 09 80 11 - Fax 05 62 09 76 91
eauze@notaires.fr

FLEURANCE (32500)

Mes Philippe MERCADIER, Flavien SIMEON
1 rue André Arnau - BP 28
Tél. 05 62 06 10 33 - Fax 05 62 06 02 17
simeon.mercadier@notaires.fr

GIMONT (32200)

Me Nathalie VIDAL-ALANDETE
Place du Marché au Gras - BP 18
Tél. 05 62 67 75 90 - Fax 05 62 67 87 64
etude.vidal@notaires.fr

L'ISLE JOURDAIN (32600)

Mes Renaud BONNET et Guillaume ORLIAC
10 avenue Commandant Parisot - BP 20
Tél. 05 62 07 00 20 - Fax 05 62 07 07 94
office.orliac@notaires.fr

Mes Franck JULIEN, Isabelle LEMARCHAND
1 rue George Sand - BP 09
Tél. 05 62 07 00 27 - Fax 05 62 07 04 09
franck.julien@notaires.fr

LECTOURE (32700)

Me Bernard ALBINET
4 rue Jules de Sardac - BP 1
Tél. 05 62 68 81 06 - Fax 05 62 68 92 82
b.albinet@notaires.fr

Me Corinne PODECHARD
32 rue Nationale
Tél. 05 62 68 76 87 - Fax 05 62 68 93 40
corinne.podechard@notaires.fr

MASSEUBE (32140)

Mes Laurent TRILHA, Karen DAUBAN
26 rue du Gal de Gaulle
Tél. 05 62 66 00 03 - Fax 05 62 66 15 46
laurent.trilha@notaires.fr

MAUVEZIN (32120)

Mes Véronique BILLIÈRES-SACAREAU et Annick PERRICHON
16 place de la Libération
Tél. 05 62 06 80 16 - Fax 05 62 06 78 12
veronique.sacareau@notaires.fr

MIRADOUX (32340)

Me François-Xavier ROUX
Chemin de Ronde
Tél. 05 62 28 63 07 - Fax 05 62 28 61 83
francois-xavier.roux@notaires.fr

MIRANDE (32300)

Mes Françoise CALMELS-SENTENAC, Hanin GILLES de PELICHY
16 rue Esparros - BP 1
Tél. 05 62 66 50 46 - Fax 05 62 66 76 84
scpcalmels-pelichy@notaires.fr

MONTREAL (32250)

Me Sandra SOTTOM
7 rue Aurensan
Tél. 05 62 29 43 24 - Fax 05 62 29 48 64
sandra.sottom@notaires.fr

NOGARO (32110)

Mes Bernard BARES, Muriel POZOULS-BOUNEL
84 rue Nationale - BP 11
Tél. 05 62 09 00 28 - Fax 05 62 69 05 45
bernard.bares@notaires.fr

RISCLE (32400)

Me Jean-Antoine BRUN
7 place René Cassin - BP 22
Tél. 05 62 69 70 43 - Fax 05 62 69 71 43
jean-antoine.brun@notaires.fr

SAMATAN (32130)

Mes François BELAMAN, Laurent MINVIELLE
Place René Cassin - BP 1
Tél. 05 62 62 30 41 - Fax 05 62 62 49 15
scpbelaman.minvielle@notaires.fr

SARAMON (32450)

Me Guy LAISSAC
Route de Gimont - BP 5
Tél. 05 62 65 40 14 - Fax 05 62 65 44 78
guy.laissac0999@orange.fr

SEISSAN (32260)

Me Vanessa AUTHIÉ
3 rue de Visconte - Z.A. du Péré
Tél. 05 62 66 20 23 - Fax 05 62 66 24 07
vanessa.authie@notaires.fr

VIC FEZENSAC (32190)

Mes Jean-Jacques DEVILLE et Antoine OLIVIER
9 rue de la République
Tél. 05 62 06 34 17 - Fax 05 62 06 48 32
notaires.vic.fezensac@notaires.fr

VILLECOMTAL SUR ARROS (32730)

Me Dominique RUEL
2 chemin st Jacques - BP 8
Tél. 05 62 64 86 01 - Fax 05 62 64 80 76
dominique.ruel@notaires.fr

LOT

BIARS SUR CERE (46130)

Me Sylvie NEYRAT
3 rue Victor Hugo
Tél. 05 65 38 53 08 - Fax 05 65 38 53 36
sylvie.neyrat@notaires.fr

CAHORS (46000)

Mes Brigitte ARDIL-SORIANO, Pascal VANDERWALLE
91 bd Léon Gambetta
Tél. 05 65 35 71 12 - Fax 05 65 22 01 66
scp.ba.pv.46001@notaires.fr

Mes Jérôme FAURIE-GRÉPON, Nathalie ARNOUX et Pierre FAURIE-GRÉPON
111 bd Gambetta - BP 25
Tél. 05 65 35 31 05 - Fax 05 65 22 28 47
vfr@notaires.fr

Mes Marie-Hélène KRAFT-FAUGERE, Hélène FERRIZ-BRUNEAU, Pierre-Louis SENNAC
Cité des Tabacs - 297 rue Saint-Géry
Tél. 05 65 35 31 41 - Fax 05 65 22 39 76
negociation.46002@notaires.fr

CAJARC (46160)

Mes Vincent ROUX, Marc THOURON
10 Rue des Ecoles - BP 7
Tél. 05 65 40 67 04 - Fax 05 65 40 62 99
office.roux@notaires.fr

CASTELNAU MONTRATIER (46170)

Me Vincent VALMARY
9 chemin de Clary
Tél. 05 65 21 94 19 - Fax 05 65 21 83 01
vincent.valmary@notaires.fr

CAZALS (46250)

Me Valérie VIALA
Route de Marminiac
Tél. 05 65 22 80 13 - Fax 05 65 22 84 76
valerie.viala@notaires.fr

FIGEAC (46100)

Mes Colette LAVAYSSIERE, Félix FALCH, Sophie CHASSANG
6 avenue du Maréchal Joffre
Tél. 05 65 34 20 84 - Fax 05 65 34 56 48
office46055.figeac@notaires.fr

Me Bertrand MOREL
35 rue Gambetta - BP 48
Tél. 05 65 34 36 60 - Fax 05 65 34 76 54
bertrand.morel@notaires.fr

GOURDON (46300)

Mes Nicolas LAPORTE, Isabelle MEULET-LAPORTE
2 route du Mont St Jean
Tél. 05 65 41 06 45 - Fax 05 65 41 37 15
scp.meulet-laporte@notaires.fr

Me Christian SERRES
4 Allée de l'Aquitaine - Route de Sarlat - BP 10033
Tél. 05 65 41 10 55 - Fax 05 65 41 37 17
christian.serres@notaires.fr

GRAMAT (46500)

Mes Isabelle BEAUJEAN, Denis BRUGEILLE

53 avenue Louis Conte - BP 20023
Tél. 05 65 33 16 44 - Fax 05 65 33 13 36
scp.beaujean@notaires.fr

LACAPELLE MARIVAL (46120)

Mes Christine HERBET, Philippe HERBET

Le bourg - BP 10006
Tél. 05 65 40 80 21 - Fax 05 65 40 88 18
lacapelleimmo@notaires.fr

LALBENQUE (46230)

Me Françoise LE JEUNE-CERNA

58 route de Cahors - BP 9
Tél. 05 65 31 61 18 - Fax 05 65 31 67 07
francoise.le-jeune-cerna@notaires.fr

LIMOGNE EN QUERCY (46260)

Mes Vincent ROUX, Marc THOURON

43 Place des Micocouliers
Tél. 05 65 31 54 34 - Fax 05 65 31 57 70

LUZECH (46140)

Me François-Xavier SEGURA

455 la Grave
Tél. 05 65 20 10 26 - Fax 05 65 20 18 29
segura@notaires.fr

MARTEL (46600)

Mes Véronique VIALETES, Julien KERVERN-ROQUE

Route de Souillac - BP 9
Tél. 05 65 37 30 29 - Fax 05 65 37 37 40
veronique.vialettes@notaires.fr

MONTCUQ (46800)

Me Sophie LACAZE

12 rue Marcel Bourrières
Tél. 05 65 31 80 19 - Fax 05 65 22 90 52
sophielacaze@notaires.fr

PUY L'EVEQUE (46700)

Mes Serge GUERIN, Marie-Christine AYROLES

7 avenue de la Gare
Tél. 05 65 36 06 70 - Fax 05 65 21 31 47
serge.guerin@notaires.fr

SAUZET (46140)

Mes Jean-Marc RAUSIERES, Eric BERREVILLE

Le bourg
Tél. 05 65 36 90 06 - Fax 05 65 36 96 81
jean-marc.rausieres@notaires.fr

SOUILLAC (46200)

Me Stéphane MAUBREY

1 avenue Jean Jaurès - BP 50002
Tél. 05 65 37 80 85 - Fax 05 65 32 68 50
stephane.maubrey@notaires.fr

ST CERE (46400)

SCP Florian et Claire DECAUX

Avenue Gaston Monnerville - BP 99
Tél. 05 65 38 09 53 - Fax 05 65 38 38 38
scp.imbert.decaux@notaires.fr

VAYRAC (46110)

Me Jean-Christian FARGUES

Place de la république - BP 40019
Tél. 05 65 32 40 24 - Fax 05 65 32 50 91
jean-christian.fargues@notaires.fr

LOT-ET-GARONNE

AGEN (47000)

Me Laurent ALEAUME

66 rue Mirabeau
Tél. 05 53 66 63 96 - Fax 05 53 66 01 55
estelle.levier@notaires.fr

Mes Dominique LAUZIN-ROY, Pierre BOUDEY

70 rue Lamouroux
Tél. 05 53 47 01 73 - Fax 05 53 47 42 26
lauzin-boudey@notaires.fr

Mes Catherine RICHON, Valérie LAPOTRE-ROUZADE, Patrick SANGUIN

2 place des Droits de l'Homme - BP 123
Tél. 05 53 47 03 02 - Fax 05 53 47 45 08
officedesdroitsdelhomme@notaires.fr

Me Jérôme ROUX

6 place Armand Fallières
Tél. 05 53 47 35 61 - Fax 05 53 47 40 86
jerome.roux@notaires.fr

Mes Philippe SAMARUT, Jean-Philippe SEMPOL

1050 avenue du midi
Tél. 05 53 66 01 65 - Fax 05 53 66 41 02
p.samarut@notaires.fr

AIGUILLON (47190)

Mes Philippe COUCHOT, Christine FRAGNIER-PARES

6 rue Jules Ferry - BP 10
Tél. 05 53 79 60 31 - Fax 05 53 79 83 29
scp.couchot.fragnier-pares@notaires.fr

ASTAFFORT (47220)

Mes Philippe ESCAFFRE, Pierre BOURGADE

7 place de la Nation
Tél. 05 53 67 10 10 - Fax 05 53 67 18 49
escaffre-bourgade@notaires.fr

BEAUVILLE (47470)

Mes Danielle PRAT, Eric PRAT

Place Carré
Tél. 05 53 95 40 23 - Fax 05 53 95 43 22
eric.prat@notaires.fr

BRUCH (47130)

Me Bernard PERELLA

Route de Nérac
Tél. 05 53 95 20 19 - Fax 05 53 95 26 69
bernard.perella@notaires.fr

CANCON (47290)

Me Elisabeth NARDONE-SEYWERT

14 rue de la République - BP 6
Tél. 05 53 01 60 12 - Fax 05 53 01 77 34
elisabeth.seywert@notaires.fr

CASTELJALOUX (47700)

Me Bernard MAUREL

Place José Bes - BP 24
Tél. 05 53 93 01 30 - Fax 05 53 93 57 73
bernard.maurel@notaires.fr

Me Jean-Luc SENTENAC

5 avenue du 8 mai 1945 - BP 9
Tél. 05 53 93 00 38 - Fax 05 53 93 57 74
jl.sentenac@notaires.fr

CASTELMORON SUR LOT (47260)

Mes Jean-François BERTHOME, Jean-Pierre BERTHOME, David BIASI

Avenue du Camuzol - BP 14
Tél. 05 53 84 99 00 - Fax 05 53 84 82 76
jean.berthome@notaires.fr

CASTILLONNES (47330)

Mes Odile BRUGALIERES, Stéphanie SAVARD

3 rue du Marché - BP 13
Tél. 05 53 36 82 50 - Fax 05 53 36 87 15
stephanie.savard@notaires.fr

CLAIRAC (47320)

Mes Annie LABORDE, Sophie GUILHOT

Rue de la Libération
Tél. 05 53 84 23 33 - Fax 05 53 84 37 38
annie.laborde@notaires.fr

DAMAZAN (47160)

Me Alexandra ALZIEU-BLANC

Place Armand Fallières - BP 10
Tél. 05 53 79 40 03 - Fax 05 53 88 74 30
scp.alzieu.blanc@notaires.fr

FUMEL (47500)

Mes Bernard LEYGUE, Hugues EMIN, Jérôme POLTORAK

Place Léo-Lagrande - BP 1
Tél. 05 53 40 88 88 - Fax 05 53 40 91 21
j.poltorak@notaires.fr

LAROQUE TIMBAUT (47340)

Me Laurent SIGAL

2 rue de Beljouan - ZAC de Beljouan
Tél. 05 53 95 71 04 - Fax 05 53 95 91 40
laurent.sigal@notaires.fr

LE MAS D'AGENAIS (47430)

Me Jean-Luc SENTENAC

Place de la Halle - BP 10
Tél. 05 53 89 50 18 - Fax 05 53 89 56 85

LE PASSAGE (47520)

Mes Bernard FABRE et Pierre-Yves CHARLES

182 avenue Michel Ricard - BP 75
Tél. 05 53 98 18 40 - Fax 05 53 68 26 40
bernard.fabre@notaires.fr

MARMANDE (47200)

Me Michel FORTIN

4 avenue Charles Boïsvert
Tél. 05 53 64 20 47 - Fax 05 53 68 11 91
michel.fortin@notaires.fr

Mes Pascal SAURS, Sophie de MIGNAS

2 rue Sauvin - BP 15
Tél. 05 53 20 06 20 - Fax 05 53 64 66 88
sauvnot@notaires.fr

MEZIN (47170)

SELARL BERNARD - DELAGE-RECONDO Notaires Associés

8 bd Armand Fallières
Tél. 05 53 65 73 08 - Fax 05 53 97 33 10
francois.bernard@notaires.fr

MIRAMONT DE GUYENNE (47800)

Mes Françoise SAUBEAU-FERNANDEZ, Caroline JEANSON, Elodie ALBERTINI-HERAULT

1 rue Jasmin - BP 51
Tél. 05 53 93 20 64 - Fax 05 53 93 43 89
f-saubeau-fernandez@notaires.fr

MONFLANQUIN (47150)

Me André DEMARAIS

22 Tour de Ville
Tél. 05 53 36 41 17 - Fax 05 53 36 54 78
andre.demaraïs@notaires.fr

NERAC (47600)

Mes Frédéric BLAJAN, Brice LAGIER

1 rue du Château - BP 48
Tél. 05 53 65 00 27 - Fax 05 53 65 39 08
frederic.blajan@notaires.fr

PORT STE MARIE (47130)

Me Pierre CAPGRAS

6 rue du docteur Chanteloube - BP 8
Tél. 05 53 87 20 03 - Fax 05 53 67 42 73
pierre.capgras@notaires.fr

PUYMIROL (47270)

Me Olivier AUGARDE

64 rue Royale - BP 1
Tél. 05 53 95 32 74 - Fax 05 53 95 53 82
olivier.augarde@notaires.fr

SEYCHES (47350)

Mes Guy MANEYROL, Florence CAMMAS, Lionel CAUNEGRE

Rue des Ecoles - BP 1
Tél. 05 53 83 60 05 - Fax 05 53 83 88 39
guymaneyrol@notaires.fr

STE BAZEILLE (47180)

Mes Denis ORIFELLI, Sylvie ORIFELLI-TEILHET

4 place Clément Sigalas - BP 8
Tél. 05 53 94 40 11 - Fax 05 53 94 44 91
etude.orifelli@notaires.fr

TONNEINS (47400)

Mes Vincent BAUDOIN, Geneviève SAEZ

Résidence du Parc - Rue du Général de Gaulle
Tél. 05 53 79 04 62 - Fax 05 53 79 12 48
baudoin.saez@notaires.fr

VILLENEUVE SUR LOT (47300)

Mes Yves LE QUERE, Valérie TOURON-SCHREIBER, Carole MARGNES, Hélène LERO

Place de la Halle - BP 31
Tél. 05 53 70 01 36 - Fax 05 53 70 02 39
valerie.schreiber@notaires.fr

Mes Bruno ROLLE, François CALVET, Véronique ASIUS, Céline DARQUE

32 boulevard Saint Cyr - BP 199
Tél. 05 53 36 10 00 - Fax 05 53 40 16 75
officenotarialsaintcyr.47300@notaires.fr

www.immonot.com

23

**80 000 BIENS
À VENDRE**

Retrouvez l'intégralité
des annonces sur

immonot.com



SÉLECTION D'ANNONCES IMMOBILIÈRES DE NOTAIRES

**LOT
ET
GARONNE**



AGEN

32 400 € soit 30 000 € + négo 2 400 €

CENTRE VILLE - Maison en pierre à rénover avec cave à demi enterrée (accès extérieur, garage à vélos possible), 4/5 chambres. Terrasse au 2e étage. Travaux importants à prévoir. Classe énergie : DPE vierge. Réf 1120

SCP Laurent ALEAUME
05 53 66 63 96

estelle.levier@notaires.fr



AGEN

193 130 € soit 182 000 € + négo 11 130 €

Maison Individuelle 15kms d'Agen (Est), villa contemporaine de 2010 comprenant hall, salon/séjour, cuisine aménagée, salle d'eau, 3 chambres. Double garage. Classe énergie : D. Réf 1119

SCP Laurent ALEAUME
05 53 66 63 96

estelle.levier@notaires.fr



AGEN

274 880 € soit 260 000 € + négo 14 880 €

Maison avec parc clos de 1680m² comprenant cuisine aménagée, salon/séjour, salle à manger, salle de bains, 3 chambres, véranda, cuisine d'été aménagée. Garage, piscine. L'ensemble en bon état. Proximité immédiate des services et commodités. Classe énergie : C. Réf 1101

SCP Laurent ALEAUME

05 53 66 63 96

estelle.levier@notaires.fr



AGEN

368 600 € soit 350 000 € + négo 18 600 €

Village en périphérie d'Agen, maison indiv en pierre et gde dépend attenante offrant de multiples poss (professions à domicile, artisans, collectionneurs, pièces de réception...). Possibilité 450m² de surface habitable. Panneaux solaires. Terrain arboré avec bassin. Accès rapide aux commodités et à l'entrée d'autoroute. Classe énergie : D. Réf 1222

SCP Laurent ALEAUME

05 53 66 63 96

estelle.levier@notaires.fr



BON ENCONTRE

191 000 € soit 180 000 € + négo 11 000 €

Maison, commerces écoles et services à pied comprenant hall, salon/séjour, cuisine, salle d'eau, 4 chambres, buanderie. Garage et parc autour de 2294m². Classe énergie : F. Réf 1110

SCP Laurent ALEAUME

05 53 66 63 96

estelle.levier@notaires.fr



BRUCH

344 900 € soit 330 000 € + négo 14 900 €

20mns à l'Ouest d'Agen, au coeur de la campagne calme, bâtisse du 16e rénovée: séj chem et cuis ouverte équipée, cellier, 4 ch, bureau, dress, sd'eau et wc. Gge. Terrasse. Dépend. Jardin 4500m² avec puits. Chauff par le sol. Poss d'acquérir 4ha en sus autour de la propriété et jouxtant agréable ruisseau, idéal chevaux. Classe énergie : C. Réf 47034-248895

SCP Frédéric BLAJAN / Brice LAGIER

05 53 65 87 68

frank.prayssas@notaires.fr



CANCON

176 400 € soit 170 000 € + négo 6 400 €

Dans le village, maison d'env 300m² en partie rénovée. Rdc à rénover, 150m². Poss plusieurs appts. A l'étage, aptt refait à neuf d'env 150m² compr entrée, salon env 45m², cuisine, cellier, sdb, 4 ch dont 1 avec salle d'eau attenante, wc. Fenêtres DV PVC. Cave sous toute la maison et local. Garage. nardone-seywert-cancon.notaires.fr Réf 2531

SCP Elisabeth NARDONE-SEYWERT

05 53 01 60 12

elizabeth.seywert@notaires.fr



CANCON

274 300 € soit 265 000 € + négo 9 300 €

Propriété avec dépendances sur 3,78 hectares. Cuis, sàm, séj, 3 ch, sd'eau avec wc, cellier, chaufferie et ch froide. Terrasse avec auvent. Grange avec partie ouverte d'env 340m². 2 dépend d'env 40 et 45m². Appentis en pierre. Terrain arboré 3,85ha clôturé. Classe énergie : D. nardone-seywert-cancon.notaires.fr Réf 2489

SCP Elisabeth NARDONE-SEYWERT

05 53 01 60 12

elizabeth.seywert@notaires.fr



CASTELJALOUX

162 400 € soit 155 000 € + négo 7 400 €

Maison 1km centre-ville, 150m² hab sur ssol 87m² avec jardin clos, rdc: véranda, cuis équipée, salon/sàm, 3 ch, sd'eau, wc séparé. Au 1er étage: 3 ch dont 1 avec dress et 1 avec sd'eau et wc. Au ssol: garage, cave et remise. Chauff cent gaz ville. TAE. Dble-vitrage au rdc. Proche toutes commodités, arrêt de bus à prox. Prix négociable.

SCP Jean-Luc SENTENAC

05 53 89 50 18

negociation.47036@notaires.fr



CAUMONT SUR GARONNE

84 400 € soit 80 000 € + négo 4 400 €

Maison au centre du village, sur 2 niveaux, composée au rez-de-chaussée: cuisine, salon/salle à manger, chambre, cellier. A l'étage: 3 chambres, salle d'eau avec wc et coin mezzanine. Avec garage attenant d'env 55m². Double-vitrage. Tout-à-l'égout.

SCP Jean-Luc SENTENAC

05 53 89 50 18

negociation.47036@notaires.fr



CLERMONT DESSOUS

70 520 € soit 65 000 € + négo 5 520 €

Maison construction traditionnelle à conforter, 3 chambres de plus de 16m². Grand garage (36m²). Dépendance. Devanture. Jardin. Classe énergie : DPE vierge. Réf 1116

SCP Laurent ALEAUME

05 53 66 63 96

estelle.levier@notaires.fr

● Annonces immobilières ●



GUEYZE

75 360 € soit 70 000 € + nég. 5 360 €

Dans un petit hameau, maison à restaurer entièrement d'environ 50m² avec terrain autour d'une superficie de 1ha 07a 11ca en bordure de forêt. Classe énergie : DPE exempté. Réf 47042/M9

SELARL BERNARD - DELAGE-RECONDO

Notaires Associés

05 53 65 73 08

julie.ricaud.47042@notaires.fr



LAVARDAC

129 920 € soit 123 000 € + nég. 6 920 €

A saisir. Dans le village de Lavardac, maison de 130m² habitables, compr entrée, séjour avec cheminée, cuis équipée, 4 ch, sdb et salle d'eau, 2 wc et cave. Terrasses couvertes dont 1 véranda. épendance de 50m² avec garage et atelier. Jardin partiellement boisé. Double vitrage. Réf 47034-248811

SCP Frédéric BLAJAN / Brice LAGIER

05 53 65 87 68

franck.prayssas@notaires.fr



LAVARDAC

197 520 € soit 188 000 € + nég. 9 520 €

Situation calme, proche centre village, propriété avec habitation d'un très joli design, 127m²: 3 chambres, cuisine équipée ouverte sur gd séjour avec mezz. Terrasse couverte 36m² côté Sud Est. Terrain très agréable clôturé. Tout à l'égout. A saisir ! Classe énergie : D. Réf 47034-168047

SCP Frédéric BLAJAN / Brice LAGIER

05 53 65 87 68

franck.prayssas@notaires.fr



LAVARDAC

262 000 € soit 250 000 € + nég. 12 000 €

A 2 pas centre. Grande maison 190m² hab, compr séjour 48m² chem ouverte, cuis 31m², arrière-cuis, 4 belles ch dont suite parentale avec sd'eau et dress au rdc, sdb, dress. Dépend attenant 46m²: atelier, garage et cave. Gd grenier aménageable. Jardin avec terrasse, loggia, carpark et piscine (4 x 8m) avec jacuzzi. Classe énergie : D. Réf 47034-262555

SCP Frédéric BLAJAN / Brice LAGIER

05 53 65 87 68

franck.prayssas@notaires.fr



MEZIN

138 240 € soit 130 000 € + nég. 8 240 €

Maison de ville dans un quartier calme et proche de toutes les commodités comprenant cuisine avec accès terrasses sans vis à vis, salon, deux chambres, bureau, salle d'eau, wc, garage et jardin. Classe énergie : F. Réf 47042/M8

SELARL BERNARD - DELAGE-RECONDO

Notaires Associés

05 53 65 73 08

julie.ricaud.47042@notaires.fr



MOULINET

227 900 € soit 220 000 € + nég. 7 900 €

Dans le village, très jolie maison en pierre rénoverée en parfait état avec grange attenante. Hall d'entrée, salon, sàm, cuis aménagée avec accès à terrasse avec vue dominante, bureau/ch, 4 ch dont 2 avec sd'eau attenante, sdb, 3 wc. Grenier. Grenier. Grange. Classe énergie : E. nardone-seywert-cancon.notaires.fr Réf 2461

SCP Elisabeth NARDONE-SEYWERT

05 53 01 60 12

elisabeth.seywert@notaires.fr



NERAC

121 600 € soit 115 000 € + nég. 6 600 €

Maison dans secteur privilégié, comp d'un hall d'entrée, séjour chem, cuis, 3 ch sdb, wc et divers dégagements. Au sous-sol: garage 23m², atelier, chaufferie et divers dégagements. Jardin d'environ 330m². Chauffage central. Tout à l'égout. Classe énergie : F. Réf 47034-117291

SCP Frédéric BLAJAN / Brice LAGIER

05 53 65 87 68

franck.prayssas@notaires.fr



NERAC

147 600 € soit 140 000 € + nég. 7 600 €

A 2 pas centre ville, vue imprenable sur la Baïse et ses abords, hab de charme env 105m²: séj chem, cuis, 3 ch, bureau, sdb et wc. Grenier aménageable, garage. Abris en pierres, jardin boisé et clôturé. Chauff central, tt à l'égout. Classe énergie : F. Réf 47034-188209

SCP Frédéric BLAJAN / Brice LAGIER

05 53 65 87 68

franck.prayssas@notaires.fr



NERAC

264 000 € soit 250 000 € + nég. 14 000 €

Maison ossature bois neuve et moderne dans un quartier calme et proche des commodités (école, commerces) comprenant grande pièce à vivre avec cuisine ouverte, 3 chambres, salle d'eau avec douche italienne, wc. Cellier, garage et jardin clôturé. Classe énergie : DPE vierge. Réf 47042/M7

SELARL BERNARD - DELAGE-RECONDO

Notaires Associés

05 53 65 73 08

julie.ricaud.47042@notaires.fr



NERAC

277 600 € soit 265 000 € + nég. 12 600 €

Proche centre ville, agréable vue. Gde villa avec déco design de 210m² hab: séj avec coin cuis équipée, salon, 4 belles ch dont 1 avec sd'eau et dress, sdb et wc. Au ssol: buand, grande pièce à aménager, bureau, 2 ateliers, gge et divers dégats. Terrasses couverte et non couverte. Terrain 5000m². CC au sol (gaz). Classe énergie : D. Réf 47034-240037

SCP Frédéric BLAJAN / Brice LAGIER

05 53 65 87 68

franck.prayssas@notaires.fr



NERAC

298 400 € soit 285 000 € + nég. 13 400 €

A saisir rapidement. Villa d'architecte 145m² de ppied, belles prestations: séj 50m² poêle bois, cuis équip, cellier, 3 ch dont suite parentale, s. jeux, sd'eau et wc. Terrasses 110m² sur jardin boisé, piscine. Chauff au sol et prod d'eau chaude par pompe à chaleur. Situation dominante calme. Maison très économique. Terrain 3095m². Classe énergie : B. Réf 47034-252893

SCP Frédéric BLAJAN / Brice LAGIER

05 53 65 87 68

franck.prayssas@notaires.fr



NERAC

46 147 € soit 42 105 € + nég. 4 042 €

Terrain à bâtir dans un quartier calme à la campagne. A 5 minutes de toutes les commodités (école, commerces) Réf 47042/M5

SELARL BERNARD - DELAGE-RECONDO

Notaires Associés

05 53 65 73 08

julie.ricaud.47042@notaires.fr



PUJOLS

119 800 € soit 115 000 € + nég. 4 800 €

Maison sur sous-sol d'env 95m². A l'étage: entrée avec placards, salon/séjour, cuisine avec balcon, dégagt desservant 2 ch., sdb et wc. Rdc: cuis d'été, ch et wc. Gge et chaufferie. Jardin clôturé. Double vitrage PVC. Chauffage gaz ville. Commerces à prox. Classe énergie : D. nardone-seywert-cancon.notaires.fr Réf 2425

SCP Elisabeth NARDONE-SEYWERT

05 53 01 60 12

elisabeth.seywert@notaires.fr



REAUPE LISSE

74 800 € soit 70 000 € + nég. 4 800 €

Dans un petit village, maison d'environ 110m² comprenant cuisine, salon/salle à manger, buanderie, salle d'eau, wc et 3 chambres avec jardin autour. Classe énergie : DPE vierge. Réf 47042/M12

SELARL BERNARD - DELAGE-RECONDO

Notaires Associés

05 53 65 73 08

julie.ricaud.47042@notaires.fr

Pour vos annonces immobilières presse et internet, priorité à l'efficacité !

Notaires 32/46/47

immonot.com

l'immobilier des notaires



Hayate Benhida

05 55 73 80 70

hbenhida@immonot.com

LOT



BELFORT DU QUERCY

152 560 € soit 145 000 € + nég. 7 560 €

Au coeur de la nature. Situation très isolée, maison en pierres rénovée comprenant séj avec mezzanine (chambre), cuisine, salle d'eau et wc. Terrain 1ha 65. Classe énergie : D. Réf 009/1263

Etude de Me Françoise LE JEUNE-CERNA

05 65 31 71 42

sophie.delrieu@notaires.fr



BELMONT STE FOI

178 760 € soit 170 000 € + nég. 8 760 €

Situation indép, vue exceptionnelle. Maison contemporaine à rafraîchir: entrée véranda, séj avec coin cuis équipée, 4 ch, sdb, wc, pièce buanderie, chauffage central mazout, cellier avec mezz, accès jardin 3938m², piscine, gge, dépend en nature d'atelier et garage. Assainissement non conforme. Classe énergie : F. Réf 009/1261

Etude de Me Françoise LE JEUNE-CERNA

05 65 31 71 42

sophie.delrieu@notaires.fr



CAHORS

76 000 € soit 72 000 € + nég. 4 000 €

Appartement de caractère de type 2 bis, hyper centre, composé d'une cuisine, séjour avec cheminée, salle d'eau, chambre, mezzanine. Réf M066

SCP Marie-Hélène KRAFT-FAUGERE

Hélène FERRIZ-BRUNEAU

Pierre-Louis SENNAC

05 65 35 31 41

negociation.46002@notaires.fr



CAHORS

73 959 € dont 3 959 € d'honoraires de nég.

Maison de ville sur 3 niveaux. Au rdc: cuis, séj, sd'eau, wc, buand, gd débarras. 1er étage: 3 ch dont 1 avec point d'eau, bureau, vaste dégagt. 2e étage: pièce aménagée en biblio, combles. Cave voutée. Travaux de rafraîchissement à prévoir. Rue calme et lumineuse. Réf M068

SCP Marie-Hélène KRAFT-FAUGERE

Hélène FERRIZ-BRUNEAU

Pierre-Louis SENNAC

05 65 35 31 41

negociation.46002@notaires.fr



CAJARC

184 000 € soit 175 000 € + nég. 9 000 €

Prox bourg du village et tous commerces, maison 1992 sur ssol: gge, ch, wc, chauffage-buand, atelier, cave. Étage: cuis équipée, salon-sâm 30m² chem et gde terrasse, 2 ch, sdb, wc. Combes aménageables. CC fuel. Dble vitrage. Terrain 1443m². TBE d'entretien. Classe énergie : F. Réf CA/255

Etude de Mes Vincent ROUX, Marc THOURON

05 65 40 67 04

negociation.46028@notaires.fr



CAJARC

228 016 € soit 217 000 € + nég. 11 016 €

A proximité de CAJARC et de ses commerces, maison pierre rénovée compr au rdc: entrée placard, cuis (15m²), buand, salon-sâm poêle bois (29m²), wc, sd'eau, ch et sd'eau (13m²), dress, gde terrasse couverte. A l'étage: 2 ch. Garage, cave, chauffage. Jardin 2900m² avec piscine, four à pain. Dble vitrage, CC fuel. Classe énergie : D. Réf CA/311

Etude de Mes Vincent ROUX, Marc THOURON

05 65 40 67 04

negociation.46028@notaires.fr



CAJARC

262 600 € soit 250 000 € + nég. 12 600 €

Entre CAJARC et ST-CIRQ-LAPIOPE. Sur le causse, ancienne grange pierre rénovée entre 2007 et 2010, avec bcp goût, au rdjardin: 2 ch, wc, sd'eau, buand. Rdc: pièce à vivre avec cuis équipée, poêle à bois 54m², wc. Dans combles: sd'eau, wc, ch. Atelier d'artiste ou ch. Dble vitrage. Terrasses. Terrain 1ha avec partie boisée. Classe énergie : D. Réf CA/320

Etude de Mes Vincent ROUX, Marc THOURON

05 65 40 67 04

negociation.46028@notaires.fr



CAJARC

340 300 € soit 325 000 € + nég. 15 300 €

Enclos en pierre, au calme, vue dominante sur le Lot, rénové, comp maison en pierre sur caves: salon-sâm, cuis dans souillarde avec cantou 30m², bureau, ch, sd'eau wc, grenier sur l'ens. Dépend pierre: sàm-cuis 28m², salon. A l'étage: 2 ch, sdb wc. Terrasse. Terrain arboré d'1ha avec grangette. Petite parcelle au bord de la rivière. Réf CA/326

Etude de Mes Vincent ROUX, Marc THOURON

05 65 40 67 04

negociation.46028@notaires.fr



CAJARC

366 200 € soit 350 000 € + nég. 16 200 €

1km bourg village et commerces, maison 2016 de 137m², compr rdc: salon-sâm 47m², cuis à équiper 12m², cellier sur dble gge avec atelier et cave 54m², 2 ch, sd'eau, wc. Étage: bureau, 2 ch, sd'eau wc, dressing. Chauff au sol par pompe à chaleur. Dble vitrage. 2 terrasses. Jardin 1987m². Construction aux normes RT2012. Classe énergie : A. Réf CA/329

Etude de Mes Vincent ROUX, Marc THOURON

05 65 40 67 04

negociation.46028@notaires.fr



CASTELNAU MONTRATIER

157 800 € soit 151 872 € + nég. 5 928 €

Anciens bâtiments collège bourg tous commerces. Classe énergie : DPE vierge. Réf 009/1149

Etude de Me Françoise LE JEUNE-CERNA

05 65 31 71 42

sophie.delrieu@notaires.fr



CENEVIÈRES

163 040 € soit 155 000 € + nég. 8 040 €

Entre LIMOGNE et CENEVIÈRES dans un petit hameau, maison d'habitation composée au rez de chaussée d'une cuisine et d'un salon-séjour. A l'étage: deux chambres avec salle d'eau. Petites dépendances et terrain attenant. Réf LI/323

Etude de Mes Vincent ROUX, Marc THOURON

05 65 31 54 34

negociation.46028@notaires.fr

Les lettres ci-dessous, contenues dans les annonces, indiquent la classe énergie du logement



COURS

163 040 € soit 155 000 € + nég. 8 040 €

Maison en pierre de 1850, sur 2 niveaux composée en rdc: cuisine et son cellier ouverte sur 1 pièce à vivre avec sol en parquet massif et beau cantou, ch avec wc et dressing. A l'étage: bureau, 2 ch, sdb. 2 garages. Jardin. Chauffage central. Réf M046

SCP Marie-Hélène KRAFT-FAUGERE

Hélène FERRIZ-BRUNEAU

Pierre-Louis SENNAC

05 65 35 31 41

negociation.46002@notaires.fr



CREMPS

600 000 € soit 581 192 € + nég. 18 808 €

Proche Lalbenque, propriété de caractère au milieu d'un parc de 2ha 12a 71ca, très belle restauration, maison ppale 190m²: cuisine équipée, séjour avec chem, biblio, garage, chambre, sdb, wc. Étage: 2 chambres, sdb, wc, une pièce, grenier. Garage, dépendance, piscine. Classe énergie : E. Réf 009/1188

Etude de Me Françoise LE JEUNE-CERNA

05 65 31 71 42

sophie.delrieu@notaires.fr



FIGEAC

293 680 € soit 280 000 € + nég. 13 680 €

Grand appartement de 171m² élégant et lumineux, restauration récente et de qualité dans hôtel particulier très bien placé dans figeac, belle exposition, magnifique parquet. Copropriété de 3 lots, 1 € de charges annuelles. Réf M/2530

SCP Colette LAVAYSSIÈRE / Félix FALCH

Sophie CHASSANG

05 65 34 20 84 ou 06 32 63 72 63

maryse.gaubert.46055@notaires.fr

● Annonces immobilières ●



FIGEAC

161 650 € soit 155 000 € + nég. 6 650 €

Maison 2002 de 85m² sur ssol. Cuisine/sâm 20m², salon 20m², 3 ch de 10m², sd'eau et wc. Au ssol: gge 33m² et cellier/buand avec sd'eau et wc. Aspiration centralisée, vide sanitaire, adoucisseur d'eau. Jardin 2400m² environ à définir. Très belle vue. 5-7 mn Nord-Ouest Figeac. Réf M/2519
Etude de Me Bertrand MOREL
05 65 34 36 60 ou 06 66 66 32 95
florent.mayran.46022@notaires.fr



FIGEAC

187 400 € soit 180 000 € + nég. 7 400 €

Maison des années 1930, beaucoup de charme, lumineuse, au centre ville sur 910m² de terrain, maison permettant le tout à pied. Idéale pour une famille ou faire de l'accueil. Réf M/2519
SCP Colette LAVAYSSIERE / Félix FALCH
Sophie CHASSANG
05 65 34 20 84 ou 06 32 63 72 63
maryse.gaubert.46055@notaires.fr



FIGEAC

362 500 € soit 350 000 € + nég. 12 500 €

Maison quercynoise proche de Figeac, dépendance, sur un beau terrain plat de 6655m², superbe vue sur la vallée. Réf M/2497
SCP Colette LAVAYSSIERE / Félix FALCH
Sophie CHASSANG
05 65 34 20 84 ou 06 32 63 72 63
maryse.gaubert.46055@notaires.fr



FIGEAC

408 850 € soit 395 000 € + nég. 13 850 €

Maison proche de Figeac, ancien moulin du début du 19e siècle très indépendant sur 1 hectare 40 ares avec piscine, lovée dans la verdure pour amateur de tranquillité. Classe énergie : D. Réf M/2489
SCP Colette LAVAYSSIERE / Félix FALCH
Sophie CHASSANG
05 65 34 20 84 ou 06 32 63 72 63
maryse.gaubert.46055@notaires.fr



FIGEAC

305 850 € soit 295 000 € + nég. 10 850 €

Bel immeuble de rapport très bien placé, double exposition ouvert sur un beau jardin dont un appartement peut être occupé par le futur propriétaire. Réf M/2520
SCP Colette LAVAYSSIERE / Félix FALCH
Sophie CHASSANG
05 65 34 20 84 ou 06 32 63 72 63
maryse.gaubert.46055@notaires.fr



FONTANES

394 400 € soit 380 000 € + nég. 14 400 €

Grange rénovée 200m² environ proche sud CAHORS. Rdc: cuis, salon, sâm 90m² d'un seul tenant, bureau, cellier, arrière cuis, wc, atelier avec grenier. Au 1er étage: 5 chambres et 2 salle de bains. Chauff central au sol avec pompe à chaleur eau chaude solaire. Terrain arboré 3720m² avec très belle vue dégagée, terrasse sud. Classe énergie : B. Réf 009/1194
Etude de Me Françoise LE JEUNE-CERNA
05 65 31 71 42
sophie.delrieu@notaires.fr



LIMOGNE EN QUERCY

210 200 € soit 200 000 € + nég. 10 200 €

Dans un bourg tous services, enclos comp d'un pigeonnier à restaurer sur 2 étages, maison à restaurer sur caves, au rdc: gde pièce à vivre avec souillarde, 2 ch, combles aménageables. Autre hab en partie restaurée comp ssol: cave, pièce, cuis, douche, 2 wc, cellier. A l'étage: 2 ch, sdb, wc. Appentis, four, puits, terrain. Classe énergie : DPE vierge. Réf LI/309
Etude de Mes Vincent ROUX, Marc THOURON
05 65 31 54 34
negociation.46028@notaires.fr



LIMOGNE EN QUERCY

697 720 € soit 670 000 € + nég. 27 720 €

Maison ppale, rdc: cuis équip, ch sdb et wc, buand, cellier, salon-sj chem, pièce, wc, 2 ch, dress, sdb wc. A l'étage: bureau, wc. Garage, four à pain, piscine couverte, local tech. Puits. Pt bât non aménagé. Atelier. Maison secondaire, rdc: pièce, cuis équipée, sdb, wc. A l'étage: salon-sâm avec cuis équipée, mezz, wc, sdb, 2 ch. Gge. Terrain. Réf LI/321
Etude de Mes Vincent ROUX, Marc THOURON
05 65 31 54 34
negociation.46028@notaires.fr



LISSAC ET MOURET

156 500 € soit 150 000 € + nég. 6 500 €

10 minutes de Figeac. Lot 46, maison de 100m² offrant entrée, séjour, cuisine séparée, 3 chambres, wc, salle d'eau. Sous sol total. Assainissement individuel. Chauffage fuel. Jardin plat de 1000m². Réf 46022-268435
Etude de Me Bertrand MOREL
05 65 34 36 60 ou 06 66 66 32 95
florent.mayran.46022@notaires.fr



ST GERY

236 400 € dont 11 400 € d'honoraires de nég.

15mn Cahors, proche Saint Cirq Lapopie, cadre arboré, vue dégagée sur vallée du lot. Villa T8, sur 2 niv. En rdc: vaste pièce à vivre avec hall entrée, 3 ch, buand, wc. 1er étage: cuis ouverte sur sj chem, terrasse, 3 ch, wc, sd'eau. Pôele à granulés en rdc, chem à insert. Dble vitrage pvc, lumineuse, très bonne isolation. Réf M067
SCP Marie-Hélène KRAFT-FAUGERE / Hélène FERRIZ-BRUNEAU / Pierre-Louis SENNAC
05 65 35 31 41
negociation.46002@notaires.fr



TOUR DE FAURE

115 880 € soit 110 000 € + nég. 5 880 €

Dans la vallée du Lot, prox SAINT CIRQ LAPOPIE. Maison pierre à rénover compr rdc: salon-sâm, cuis avec souillarde 25m², sdb, wc, ch, sur l'arrière cuis 15m² avec pièce vie sur jardin 18m². Etage: 2 ch. Combles aménageables. Grange, atelier, chaufferie, cave, grangette avec four à pain. Terrain 3805m². Classe énergie : DPE vierge. Réf CA/333
Etude de Mes Vincent ROUX, Marc THOURON
05 65 40 67 04
negociation.46028@notaires.fr



TOUR DE FAURE

438 720 € soit 420 000 € + nég. 18 720 €

Proximité ST CIRQ LAPOPIE. Très belle maison 2006, bcp de charme, au calme, vue dégagée, parfait état, rdc: chaufferie-buand, cuis, sâm-salon chem, bur, pte cuisine, sdb, dress, wc, gde ch. Etage: 2 ch, sdb, wc. Gde terrasse avec piscine (9x4,5). Double vitrage. Chauff central fuel. Auvent 2 voitures. Jardin 2804m². Classe énergie : C. Réf CA/303
Etude de Mes Vincent ROUX, Marc THOURON
05 65 40 67 04
negociation.46028@notaires.fr



AUCH

71 200 € dont 4 200 € d'honoraires de nég.

Appartement T2 en bon état. avec cave. Séjour, cuisine, couloir, chambre, salle de bains, wc. Surface 56m² environ. Pas de pb de stationnement. Au 1er étage d'un immeuble. Charges Syndic 30 €/mois. Copropriété de 24 lots, 360 € de charges annuelles. Classe énergie : D. Réf 16/1878
SELARL Elisabeth CAMBON
Luc BESTARD / Arnaud TARAN
05 62 61 19 60 ou 06 07 04 53 52
immo.auch@notaires.fr



AUCH

116 000 € dont 6 000 € d'honoraires de nég.

CENTRE VILLE - Appt T4 80m² environ, avec balcon dans une copropriété avec ascenseur. Séjour, cuisine, 3 chambres, salle d'eau, wc, placards, cave. Actuellement loué 603 €. Copropriété de 138 lots, 912 € de charges annuelles. Classe énergie : E. Réf 17/1884
SELARL Elisabeth CAMBON
Luc BESTARD / Arnaud TARAN
05 62 61 19 60 ou 06 07 04 53 52
immo.auch@notaires.fr



AUCH

127 000 € dont 7 000 € d'honoraires de nég.

CENTRE VILLE - Appartement T3/T4 de 92m² avec cellier, situé au 2e étage, il offre hall, cuisine, salon, 2 chambres (possible d'en faire une troisième), sde, wc, loggia. Posez vos valises ! Copropriété de 32 lots, 1200 € de charges annuelles. Classe énergie : E. Réf 32006/16/195
Etude de Me Vanessa AUTHIÉ
05 62 66 20 23
vanessa.authie@notaires.fr

● Annonces immobilières ●



AUCH

249 100 € dont 14 100 € d'honoraires de négo

Maison T6, au rdc: grande pièce de vie, cuisine ind, 2 ch, sdb (baignoire+douche), wc. A l'étage: mezzanine, 2 ch, bureau, wc. Garage et atelier en sous-sol. Terrain 710m². Classe énergie : D. Réf 32006/161

Etude de Me Vanessa AUTHIE

05 62 66 20 23

vanessa.authie@notaires.fr



AUCH

Loyer **388 €** + charges 20 € + frais de bail 349 €

BASSE VILLE - Beau T2 rdc comprenant coin cuisine semi équipée, placards, séjour, chambre avec placards, salle de bains avec baignoire, wc. Emplacement de parking. Dépôt de garantie: 388 €. Libre. Contacter 06 08 22 16 46 Classe énergie : D. Réf 15/0101

SELARL Elisabeth CAMBON

Luc BESTARD / Arnaud TARAN

05 62 61 19 60 ou 06 07 04 53 52

immo.auch@notaires.fr



CAZAUX D'ANGLES

145 000 € dont 7 000 € d'honoraires de négo

12km VIC FEZENSAC. Maison Gasconne isolée, à finir de restaurer sur 2 niveaux, séjour, cuisine, salon, salle d'eau wc. Dépendances, garage. A l'étage: 4 chambres. Beau parc 2ha72a60ca. Classe énergie : D. Réf 16/1876

SELARL Elisabeth CAMBON

Luc BESTARD / Arnaud TARAN

05 62 61 19 60 ou 06 07 04 53 52

immo.auch@notaires.fr



FLEURANCE

90 000 € dont 5 000 € d'honoraires de négo

CENTRE VILLE - Maison de ville avec cour, proche des commerces et commodités, composée d'un salon, cuisine, 2 chambres, salle d'eau et toilette. Réf 154BRZ

SCP Philippe MERCADIER

Flavien SIMEON

05 62 06 10 33

simeon.mercadier@notaires.fr



FLEURANCE

106 000 € soit 100 000 € + négo 6 000 €

Maison située au centre-ville de Fleurance, avec garage et jardin. Cuisine avec buanderie, salon, séjour, 3 chambres, 2 salles d'eau. Réf 134LBG

SCP Philippe MERCADIER

Flavien SIMEON

05 62 06 10 33

simeon.mercadier@notaires.fr



FLEURANCE

127 000 € soit 120 000 € + négo 7 000 €

CENTRE VILLE - Maison avec garage et cour, élevée d'un étage sur rez-de-chaussée, composée d'une cuisine, salon, 2 chambres et 2 salles d'eau. Réf 149RTV

SCP Philippe MERCADIER

Flavien SIMEON

05 62 06 10 33

simeon.mercadier@notaires.fr



FLEURANCE

130 000 € soit 125 000 € + négo 5 000 €

Maison rénovée au centre-ville de Fleurance, avec cour, élevée de 2 étages sur rez-de-chaussée, composée d'un salon, cuisine équipée, 4 chambres, 3 salles d'eau. Réf 153MRT

SCP Philippe MERCADIER

Flavien SIMEON

05 62 06 10 33

simeon.mercadier@notaires.fr



FLEURANCE

195 000 € soit 185 000 € + négo 10 000 €

Maison avec garage et jardin clôturé proche des commerces, comp notamment d'une cuisine, salon, bureau, buanderie, 2 chambres, salle d'eau. Studio indépendant avec coin cuisine et salle d'eau. Grande chambre supplémentaire à l'étage. Réf 146PMS

SCP Philippe MERCADIER

Flavien SIMEON

05 62 06 10 33

simeon.mercadier@notaires.fr



GAZAUPOUY

833 800 € soit 800 000 € + négo 33 800 €

Entre Condom et Agen, vue pittoresque sur campagne gersoise, propriété constituée maison gasconne rénovée de près de 400m²: pièce de vie ouverte avec panorama unique, cuis avec espace repas, sàm, 6 ch dont 2 avec sdb priv et 2 sdb. Chai transformé en salle loisirs, piscine avec pool house. Parc de plus d'1ha et demi. Classe énergie : DPE vierge. Réf 47042/M1

SELARL BERNARD - DELAGE-RECONDO

Notaires Associés - **05 53 65 73 08**

julie.ricaud.47042@notaires.fr



L'ISLE JOURDAIN

465 000 € soit 450 000 € + négo 15 000 €

Belle maison rurale avec lac et dépendance. Surface habitable 185m² environ avec grenier aménageable. Prévoir travaux. Parc 2ha environ. Classe énergie : DPE vierge. Réf 17/1885

SELARL Elisabeth CAMBON

Luc BESTARD / Arnaud TARAN

05 62 61 19 60 ou 06 07 04 53 52

immo.auch@notaires.fr



LABEJAN

139 000 €

Maison de village à finir de rénover sur 676m² et jardin séparé 330m²: hall d'entrée 26m², séjour avec cheminée 31m², cuisine 15m², sdb, toilette. A l'étage: palier, 5 chambres, salle d'eau. Menuiseries double vitrage neuves. Sous sol. Réf CDP/1112

SCP Françoise CALMELS-SENTENAC

Hanin GILLES de PELICHY

06 85 54 59 28

eric.peres.32042@notaires.fr



LANNEPAX

228 800 € soit 215 000 € + négo 13 800 €

A 10kms de VIC FEZENSAC. Maison en pierre à restaurer, de 260m² habitables env: salle à manger 34m², cuisine, 5 grandes chambres, salle de bain, wc, buanderie, atelier, débarras. Dépendances: ancienne étable, anciens chai, garages. Terrains de 17 364m². Réf 32014-269285

SCP Sylvie PICCINATO PETUREAU

05 62 28 48 18

immobilier.piccinato@notaires.fr

Pour votre publicité presse
et internet, priorité à l'efficacité !

Notaires 32/46/47

immonot.com

l'immobilier des notaires



Bertrand Pedeflous

05 55 73 80 36

bpedeflous@immonot.com



MIELAN

69 000 €

Au cœur de Mielan, proche tous commerces, vaste maison de ville et gge: hall d'entrée, cuis 26m² sur cour, cellier, séj, l'ens hall/séj/ cuis pouvant être une seule et même gde pièce. Etage: 3 ch, dressing, sdb. 2e étage: chambre, 2 pièces. Garage séparé pouvant être aménagé en habitation. Réf CDP/1160

SCP Françoise CALMELS-SENTENAC

Hanin GILLES de PELICHY

06 85 54 59 28

eric.peres.32042@notaires.fr



MIELAN

168 000 €

Maison de village proche tous commerces sur 562m² de terrain: hall d'entrée, salon/ séjour avec chem/insert sur véranda, cuis, ch avec lavabo, buand/cellier-étage, toilette. Etage: 3 ch dont 1 avec dressing, sd'eau, toilette. Gge dble. Dble vitrage. Clim réversible. Très belle vue sur les Pyrénées. Réf CDP/1159

SCP Françoise CALMELS-SENTENAC

Hanin GILLES de PELICHY

06 85 54 59 28

eric.peres.32042@notaires.fr

● Annonces immobilières ●



MIELAN

320 000 €

Au calme petit village proche de MIELAN, en position dominante, superbe vue sur Pyrénées, belle Gasconne rénovée dans le style sur 8825m² terrain. Hall entrée, cuis, arrière cuis, sàm, gd salon, ch, sdb. Etage: vaste ch avec sd'eau et dress, gde ch, 2 ch, sd'eau. Dépend attenant. Piscine 12x6. Réf CDP/1156
SCP Françoise CALMELS-SENTENAC
Hanin GILLES de PELICHY
06 85 54 59 28
eric.peres.32042@notaires.fr



MIELAN

340 000 €

Villa d'architecte proche toutes commodités: hall d'entrée, salon séj avec poêle sur terrasse couverte, cuis, bureau mezz, 2 ch, sdb. Etage: mezz 20m², 2 ch, sd'eau. Cave, gge dble. Parc arboré clos 9698m². Prestations de qualité. Poss d'acquérir 3807m² en +. Classe énergie: E. GES: C. Réf CDP/1118
SCP Françoise CALMELS-SENTENAC
Hanin GILLES de PELICHY
06 85 54 59 28
eric.peres.32042@notaires.fr



MIRANDE

125 000 €

Maison sur jardin 593m² au coeur de Mirande, proche tous commerces à pied. Hall d'entrée, séjour chem insert 32m², cuisine, sd'eau, toilette, pièce 30,50m² pouvant servir de chambre ou salon. A l'étage: 4 chambres dont 2 sur terrasse, salle de bains. Combles. Clim réversible. Réf CDP/1195
SCP Françoise CALMELS-SENTENAC
Hanin GILLES de PELICHY
06 85 54 59 28
eric.peres.32042@notaires.fr



MIRANDE

225 000 €

Villa de 2008 sur 1990m² de terrain: entrée, séjour/cuisine/salle à manger 50m², véranda, salle d'eau, 3 chambres, garage/cellier. Garage double séparé. Abri de jardin. Réf CDP/1113
SCP Françoise CALMELS-SENTENAC
Hanin GILLES de PELICHY
06 85 54 59 28
eric.peres.32042@notaires.fr



PAVIE

260 000 € dont 10 000 € d'honoraires de négo

Agréable villa sur 2 niveaux avec au rez de chaussée: grand séj ouvert sur cuisine accès terrasse, 3 chambres, salle de bains, wc, rangements. Au niveau 1: chambre, bureau, buanderie, garage. CC gaz de ville, poêle. Jardin 766m². Classe énergie : D. Réf 16/1879
SELARL Elisabeth CAMBON
Luc BESTARD / Arnaud TARAN
05 62 61 19 60 ou 06 07 04 53 52
immo.auch@notaires.fr



SADEILLAN

493 500 € soit 470 000 € + négo 23 500 €

A 40kms de Tarbes, 18kms de Mirande, 7kms de Miélan. Maison de maître de 400m² habitables env. Sàm 37m², salon 30m², bureau, cuisine, bibliothèque, 5 ch, 4 salles de bain, 6 wc. Lingerie, garage. Chauffage central au fuel. Dépendances. Piscine 12x6, cuisine d'été. Terrain 15 478m². Réf 32014-269272
SCP Sylvie PICCINATO PETUREAU
05 62 28 48 18
immobilier.piccinato@notaires.fr



SANSAN

43 000 € dont 3 000 € d'honoraires de négo

A 15km au sud d'Auch. Terrain à bâtir d'environ 2700m². Eau et électricité au bord du terrain. Assainissement individuel. Ramassage scolaire sur la commune (Possibilité d'acquérir 5400m²). Réf 32006/16/196
Etude de Me Vanessa AUTHIÉ
05 62 66 20 23
vanessa.authie@notaires.fr



STE CHRISTIE

157 600 € dont 7 600 € d'honoraires de négo

Maison de village 135m² sur 2 niveaux avec séjour et cuisine ouverte, salle de bains, wc accès sur les dépendances, séchoir cave, garage et terrasse. A l'étage: 4 chambres. Jardin potager non attenant de 385m². Classe énergie : DPE vierge. Réf 16/1866
SELARL Elisabeth CAMBON
Luc BESTARD / Arnaud TARAN
05 62 61 19 60 ou 06 07 04 53 52
immo.auch@notaires.fr



VIC FEZENSAC

Loyer **550 €** + frais de bail 495 €

30mn AUCH. A louer appt au rdc d'un ensemble immobilier compr séj, sàm avec coin cuis, terrasse couverte, couloir, 3 ch, sdb, vc. Cellier. Jardin idéal potager. Atelier extérieur et abri jardin. Dépôt de garantie: 550 €. Libre de suite. Contact: Brigitte LAURENT 06 08 22 16 46 Classe énergie : E. Réf 16/1877
SELARL Elisabeth CAMBON
Luc BESTARD / Arnaud TARAN
05 62 61 19 60 ou 06 07 04 53 52
immo.auch@notaires.fr



■

640 000 €

Proche MIRANDE. Au calme, charmant domaine Gascon de 1823 rénovée sur 2ha50. Sur les coteaux, agréable cadre vie. Maison ppale, rdc: cuis, salon chem, séj, 2 ch, chaufferie, buand, sdb. Etage: 3 ch, sdb. Partie gîte 95m², rdc: espace ouvert avec coin nuit, sdb. Etage: cuis/salon/séj, ch mezz, sdb. Piscine, terrasse, manège. Très bel ensemble. Réf CDP/1152
SCP Françoise CALMELS-SENTENAC / Hanin GILLES de PELICHY
06 85 54 59 28 - eric.peres.32042@notaires.fr



ST CAPRAISE D'EYMET

171 300 € soit 165 000 € + négo 6 300 €

Sur un terrain de 2,44 hectares, propriété comprenant 2 maisons à usage d'habitation d'env 55 et 70m² et grange d'une surface au sol d'env 50m². Très jolie vue à 360°, endroit calme et agréable. Classe énergie : DPE vierge. nardone-seywert-cancon.notaires.fr Réf 2484
SCP Elisabeth NARDONE-SEYWERT
05 53 01 60 12
elisabeth.seywert@notaires.fr



ST LOUP

524 000 € soit 500 000 € + négo 24 000 €

Secteur Dunes, Donzac, St Loup. Maison récente avec deux grands garages. Prestations de qualité. Classe énergie : C. Réf 1113
SCP Laurent ALEAUME
05 53 66 63 96
estelle.levier@notaires.fr

Plongez dans les coulisses d'une maison ossature Bois

Visitez l'intérieur d'une maison bois en 3D.
Adoptez le confort de vie d'une maison Ami Bois.

Contact : 05 62 59 58 67
www.ami-bois.fr

Où trouver votre magazine dans

GERES

AUCH (32000)

- ADIL 32 · 81 route Pessan
- Boucherie arcadie sud-ouest · route D'agen
- Boucherie labric thierry · 15 plce Verdun
- Boucherie SOTTOM
Centre Commercial Endoumingue
- Boulangerie collongues · 4 rue Dessoles
- Boulangerie collongues et fils · 21 avenue Alsace
- Boulangerie maison Collongues
96 avenue 1ere armée Française
- Boulangerie messer eric · 36 rue Dessoles
- Boulangerie Secrets de pains · 50 rue du 8 mai
- Carrefour · Avenue Corps Franc Pomiès
- HOTEL DE FRANCE · Place de la Liberation
- Intermarche · 4 rue Roger Salengro
- Intersport · Zac De Clarac
- L'arbre à pains · 26 rue du 8 mai
- La fontaine aux pains · 30 rue Irenée David
- La mie caline · 38 rue De Lorraine
- Leclerc · 3 rue Charles Cros - Zac Clarac
- Mr bricolage · Route Roquelaure
- Quick · 731 Avenue Corps Franc Pomiès
- Station avia · 203 avenue Victor Hugo
- Station service du garros
Avenue Pierre De Montesquiou
- Tabac Presse · 59 bd Sadi Carnot
- Villa aux pains · 3 rue Jeanne d'Albret

CASTÉRA-VERDUZAN (32410)

- CARREFOUR EXPRESS · 33 avenue des Thermes

CONDOM (32100)

- Boulangerie la croquise · 2 rue Marechal Foch
- Bricomarche · Avenue des Pyrénées
- CARREFOUR MARKET · Route d'Eauze
- Christian Conté Kinésithérapeute
16 rue Honoré Cazaubon
- Coif Liberté · 1 place Libeté
- Station Total · 33 avenue des Pyrénées

EAUZE (32800)

- Loft Cafe · 7 place Armagnac

FLEURANCE (32500)

- Boucherie · 4 Avenue Corps Franc Pommies
- Boulangerie Au vieux Four · rue des amours
- boulangerie Loubet · 8 Avenue Martail Cazes
- Boulangerie Pujo · 28 place de la mairie
- Casino supermarché · 1 rue Joliot Curie
- Domaine d'Embidoure Menegazzo caviste · 3 place de la Mairie
- Ma boutique Zago Zuela vêtements
53 bis rue Adolphe Cadéot

L'ISLE-JOURDAIN (32600)

- Agence du 32 de villa et maison de france
2, Route de Toulouse
- AMIBOIS · 1 Bis Bd Carnot 1er étage
- Boulangerie BEAUX · 5 route de Toulouse
- Super U · 3 rue Jean Moulin

LA ROMIEU (32480)

- Conté Nathalie Kinésithérapeute · boulevard Quintilla

LECTOURE (32700)

- Boulangerie patisserie · 79 rue Nationale
- Épicerie Cave Les Fleurons de Lomagne
7 rue Nationale
- Intermarché · 4 avenue Jacques Descamps

MIRANDE (32300)

- CARREFOUR · boulevard Pyrenees
- Epicerie Henri primeurs · 8 rue de Rohan
- Gamm Vert · route de Tarbes
- Helene Optique · 7 rue du President Wilson
- La Bel Attitude vetement femme · 19 place Astarac

RÉJAU MONT (32390)

- Domaine D'Embidoure vente de vin
domaine Embidoure

SAINT-MARTIN (32300)

- salle de sport Fitness · route de Tarbes

SEISSAN (32260)

- INTERMARCHÉ CONTACT · rue viscomte
- Tabac presse · 19 place Carnot

VIC-FEZENSAC (32190)

- PACHAMAMA CAFE · 1 Cours Albert Delucq

LOT

ASSIER (46320)

- Boucherie Jamond · le Bourg
- Epicerie de la Source · Le Bourg

AYNAC (46120)

- Pharmacie Sarlandie · Place de l'église

BAGNAC-SUR-CÉLÉ (46270)

- Boulangerie Cruzel · Larive

CAHORS (46000)

- Boulangerie La mie de pain
1036 avenue Anatole de Monzie
- Le fournil Croix de fer · 477 avenue Maryse Bastie
- Le Fournil Croix de fer · route du gymnase Pradines
- Le fournil Lamothe Bellevue
801 rue Dr Jean Segala
- Leclerc · chemin du moulin
- Les halles du Pech Biel · route de Toulouse
- LIGUE CONTRE LE CANCER · 28 Boulevard Gambetta
- PROXI · 209 rue de la Barre
- SPAR · 26 rue Denis Forestier
- Weldom bricolage · Route de Toulouse

CAJARC (46160)

- Aux fins gourmets foie gras · Place Foirail
- Boulangerie Lagarde Jean luc · 27 place du Foirail
- Intermarche · 230 avenue Germain Canet

CAPDENAC (46100)

- LECLERC Accueil · Couquet

CARDAILLAC (46100)

- Epicerie Bedou · rue du 11 Mai 1944

FIGEAC (46100)

- Boucherie Au paradis du cochon
20 quai Albert Bessieres
- Boulangerie La Farinette · 27 rue Caviale
- Boulangerie LA PANETIERE
3 Boulevard Juskieueuski
- Boulangerie Le palais des gourmands
2 avenue Pezet
- Boulangerie Penchaud Cavarroc · 30 rue Colomb
- Boulangerie Robin des pains · La Toulzane
- BOULANGERIE TENDRES MIETTES
3 rue de la République
- Carrefour Market · 15 avenue Georges Pompidou
- Emballages services · 2 bis avenue de Toulouse
- GAMM VERT · Place du Foirail
- Industrie Aéronotique Ratier Figeac
avenue Paulin Ratier
- Intermarche · 15 avenue Cahors
- Jardinerie Delbard · Avenue de Toulouse
- Le pétrin de Pierre · 26 bis Avenue Joseph Loubet
- Leclerc Express · 34 rue Gambetta
- O sens bio · 1 avenue Georges Pompidou
- Weldom Bricolage · 7 avenue Georges Pompidou

GOURDON (46300)

- Boulangerie Masbou Jean Marie
36 Avenue Cavaignac

GRAMAT (46500)

- Boulangerie de la Halle · 9 rue St Louis
- CAFE DE L'UNION · 1 Place de la République
- CARREFOUR CONTACT · 1 rue Louis Fajolles
- LECLERC · Route de Rocamadour

LACAPPELLE-MARIVAL (46120)

- Intermarche · RD 940
- Maison de la presse · La Salvagie
- STATION TOTAL GERVAIS BOS · Route de Figeac

LALBENQUE (46230)

- CARREFOUR CONTACT · Lieu dit mercadiol
- PROXI · 28 place Bascule
- SPAR · place bascule

LAMAGDELAINE (46090)

- Le Fournil de Lamagdelaine · Route de Figeac

LE BOURG (46120)

- LE PAIN DU BOURG · Le Bourg

LEYME (46120)

- Boucherie Patrick CROUZAT · Le bourg
- Pharmacie Louargant Geffard · rue principale
- SPAR · Rue principale

LIMOGNE-EN-QUERCY (46260)

- Boucherie Escrozailles · Place Jean Louis Belvezet
- Boulangerie Cahors Mihel · avenue de Cahors

LIVERNON (46320)

- Boulangerie · Le Bourg

le Lot, Lot-et-Garonne et Gers

- Café de la paix · place de la Mairie
- SPAR · Le Colombier

LUZEC (46140)

- BOULANGERIE · place canal
- Pharmacie canal d'Olt · place canal
- Restaurant Le Tavernot · avenue Uxellodunum

SOUSCEYRAC (46190)

- Boulangerie · Le Bourg
- Epicerie Panier Sympa · Place condamines
- PROXI · Le Bourg

THÉMINES (46120)

- Pain de Brengues · le Bourg

TOUR-DE-FAURE (46330)

- Boulangerie Isabelle Roux · Le Bourg

LOT-ET-GARONNE

AGEN (47000)

- Boulangerie de la tour
52 Boulevard Président Carnot
- Boulangerie des bles en bles
47 Boulevard Edouard Lacour
- Boulangerie express gourmand · Avenue D 'italie
- Boulangerie la porte du pain · 49 Cours du 14 juillet
- Boulangerie la tradition occitane
152 avenue Henri Barbusse
- Boulangerie Les Petits pains d'Hugo · 3 impasse Jasmin
- Boulangerie Marie · 12 rue Lafayette
- Boulangerie pâtisserie Frederic CAUMIERES
88 avenue Jean Jaures
- Boulangerie sucre sale · Avenue du midi
- Brasserie des Arts · 2 rue de Cessac
- Feu Vert · 54 avenue de Bigorre
- Intermarche 1(zac agen sud)
Avenue De L'atlantique
- intermarche 2 · Avenue De L'atlantique
- Intermarche 3 · Avenue De L'atlantique
- Intermarche 4 · Avenue De L'atlantique
- Jardiland · Avenue du midi
- L'arbre de vie 2 · 111 Boulevard Carnot
- La fabrique du pâtissier · 46 rue Montesquieu
- Le pain Aquitain · 16 place Jean Baptiste Durand
- Leader Price Express · 37 place Du 14 Juillet
- LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DEPARTEMENTAL
LOT-ET-GARONNE · 17 rue de Belfort
- MAIRIE · Place Docteur Esquirol
- Quick · 12 rue De Barleté
- Spar · 141 bis avenue Jean Jaurès
- Spar · 10 Avenue Du General De Gaulle
- U express · 25 rue Rolland Gourmy
- Vinci marche · Place Du Marché

ALLEMANS-DU-DROPT (47800)

- Boucherie Serres · place de la Liberté

ASTAFFORT (47220)

- Brico marché · Chemin Des Rondes
- Epicerie boucherie · 116 place André Routier

- intermarche · Lieu dit La Tuine

BOE (47550)

- Buffalo grill · Zone De Gardes

BOÉ (47550)

- CAFPI Agen · 1 Rue Albert Ferrasse

BOE (47550)

- Leader price · Zac de Fabas

BON ENCONTRE (47240)

- Boulangerie clavel laureny · 15 rue Lamartine
- Boulangerie la ronde des pains
1010 avenue Albert Camus
- Intermarche · Rn 113

BON-ENCONTRE (47240)

- Boucherie · 22 rue de la République
- MAIRIE · rue de la République

CANCON (47290)

- Boulangerie AUDUBERT · 12 Rue Nationale
- Boulangerie MARSAN · 40 Rue Nationale

CASSENEUIL (47440)

- Bar Pizzeria le Ch'ti marseillais · 1 place saint Jean
- Boulangerie Le St-Jean- Monsieur Paolini
5 place Saint Jean

CAUDECOSTE (47220)

- Utile · Place Armand Coste

FOULAYRONNES (47510)

- L'ART DU PAIN · 52 avenue du Caoulet

FRANCECAS (47600)

- Pharmacie · 5 place Centre

LAPLUME (47310)

- Intermarche Contact · La patte d'oie

LAUZUN (47410)

- Cafe des sports · rue Mazelié

LAVARDAC (47320)

- Super u · Route De Mezin
- Super U 2 · Route De Mezin

LAVITARELLE (47270)

- Vival · le Bourg

LAYRAC (47390)

- 8 a huit · 19 avenue Massenet

LE MAS-D'AGENAIS (47430)

- Epicerie de mon village · grande rue
- Epicerie Proxi · rue du bois
- Pharmacie du Mas D'Agenais
rue des fosses de la ville

LE PASSAGE (47520)

- Brasserie La Palmeraie · Avenue Michel Ricard

LE PASSAGE D'AGEN (47520)

- Boulangerie artisanale sentou
1658 Avenue Des Pyrénées

- Boulangerie l'epi d'or · 54 Avenue De La Marne
- Boulangerie Laurent Faux · 3 rue Arthur Rimbaud

MÉZIN (47170)

- Auberge des 7 princes · Avenue Jacques Bertrand

MIRAMONT-DE-GUYENNE (47800)

- Boulangerie La Fariniere · Boulevard Aristide Briand
- Boulangerie Pinquet · place de l'hotel de ville
- Cali (vival) · place de l'Hotel de ville

MONFLANQUIN (47150)

- Boulangerie AUDUBERT · 33 avenue de la liberation
- Gamm Vert · ZAC Mondesir

NERAC (47600)

- Boulangerie les delices de fleurette
1 Place Du Général De Gaulle
- Boulangerie Monteil · 13 Avenue De Mondenard

NÉRAC (47600)

- Intermarché · route de Bordeaux

NERAC (47600)

- Petit casino · 13 Crs Romas

PONT DU CASSE (47480)

- Intermarche · Le Bourg - C/c

PUYMIROL (47270)

- Au vieux moulin · 73 rue royale
- MAIRIE · 49 rue Royale

RÉAUP-LISSE (47170)

- Épicerie · Le Bourg

SOS (47170)

- PROXI · Le Bourg

TONNEINS (47400)

- Cafeteria Leclerc · Allée du 9 Aout 1944
- Intermarche · Avenue Beauregard
- Le fournil de l'aruan · Place Du 11 Novembre

VILLENEUVE SUR LOT (47300)

- Boulangerie a la fleur de ble · 15 Avenue D Agen
- Boulangerie le nougat d or
176 Avenue Du General De Gaulle
- GAMM VERT · Route de Bordeaux
- Intermarche · Route D'agen
- Supermarche casino · 10 route De Bordeaux

BERGERAC (24100)

- AEROPORT DE BERGERAC
A l'attention d'Emmanuelle Diot · route d'Agen

TOULOUSE (31200)

- AMIBOIS · 162 Boulevard de Suisse

Liste non exhaustive et dans la limite du tirage

*Votre notaire
vend des biens
immobiliers,
si, si !!!*



Découvrez toutes ses annonces



immonot.com

l'immobilier des notaires

80 000 annonces immobilières de notaires